

XYZ



COMMISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-RECHERCHE PCF

spécial

FÊTE DE L'HUMANITÉ 2011

OUVRIR LA PORTE DE L'ESPOIR !

Page 2

Programme du PCF pour
l'enseignement supérieur et la recherche :
mesures immédiates

Page 6

Opérations « d'excellence » et financement

Page 9

Recherche industrielle

Page 13

Instances de politique et d'évaluation
scientifiques

Page 16

Science et société

Page 18

Étude critique du programme du PS pour
l'enseignement supérieur et la recherche

Avec ce numéro, qui sera présent sur la Fête de l'Humanité, nous avons l'ambition d'ouvrir au chantier politique de la séquence présidentielle et législative des pistes de réflexion formalisées nouvelles.

Dans le monde entier, c'est l'heure des grandes espérances et des grands périls. Des dictatures sanglantes s'effondrent sous les coups de boutoir des peuples qui ne tolèrent plus la corruption généralisée, les méthodes claniques, les pouvoirs assis sur la répression policière et la torture des opposants, et qui aspirent à une nouvelle ère, débarrassée des scories du colonialisme et des dégâts du néo-colonialisme.

Cependant, dans le même temps, un autre type de dictature mondiale s'installe. Son pouvoir n'est localisé nulle part, mais il est partout : c'est la dictature des marchés financiers, des Agences de notation et des politiques qui sont leurs commis. Devant la machine infernale de la course à la rentabilité financière, au pillage de la planète, au saccage du cadre de vie et des capacités humaines, la seule réponse qu'ils assènent est : « c'est aux peuples de payer » ! Pas aux politiques dont les agissements ont permis d'installer les conditions de la catastrophe, pas à la spéculation déchaînée, pas aux profits faramineux des compagnies pétrolières et des banques, pas aux fortunes qui dilapident en une journée des mois de salaire ouvrier.

Cette chevauchée infernale peut et doit être enrayée. Voilà le sens, en France, du Front de Gauche où les communistes ont une place déterminante.

Pour la part modeste qui leur revient, les universitaires et chercheurs communistes y ont contribué. Cette livraison de XYZ contient précisément une synthèse de leurs travaux. On y trouvera notamment une critique documentée et fouillée de certains aspects du programme du PS sur l'Enseignement supérieur et la Recherche présenté à Toulouse. Nous le redisons : il ne s'agit pas de faire grise mine ni de jouer à « Monsieur Plus ». Mais débat il y a et doit y avoir à gauche sur de pareilles questions. Avant une éventuelle victoire électorale dont tout indique qu'elle n'est pas acquise d'avance, le débat fondamental sur les choix politiques est pour nous partie intégrante de la mobilisation populaire indispensable. Situer dès aujourd'hui ce qu'il convient de faire immédiatement si une majorité présidentielle de gauche se dégage est de première importance. Vous trouverez nos idées à ce sujet dans ce numéro.

Nous sommes donc à l'antipode de la critique pour la critique. Cela ne nous exonère pas de l'obligation de présenter un programme aussi complet que possible, dans un prochain numéro de notre journal. En attendant, saisissons l'occasion de la Fête de l'Humanité : sur ces sujets, comme sur tant d'autres, faisons connaissance avec les autres composantes du Front de Gauche et donnons à voir ce que seraient – dans la diversité assumée de nos formations respectives – les choix d'avenir.

Nous vous attendons nombreux au stand de la Fédération de l'Essonne (91) du PCF pendant ces trois jours. La section universitaire d'Orsay aura le plaisir de vous accueillir avec une librairie scientifique et des animations, une **conférence de Francette Lazard le dimanche 18 septembre à 11h**, ainsi qu'avec deux débats :

- le **samedi 17 septembre à 15h30**, sur le thème *Enseignement supérieur et recherche : propositions pour 2012*.
- le **dimanche 18 septembre, toujours à 15h30**, sur le thème *Raréfaction du pétrole : quelles alternatives pour l'énergie ?*

Olivier Gebuhrer

membre du CN, responsable *Enseignement supérieur et Recherche* du PCF



vous abonner ? contribuer ? réagir ? : olivier.gebuhrer@gmail.com

INTRODUCTION

Ce programme est un tout inachevé. C'est un tout par les orientations qu'il préconise, par les sujets traités qui visent l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une partie importante est reflétée dans le *Programme populaire partagé* du Front de Gauche. Ce document néanmoins vise à davantage d'élucidation et de netteté sur certaines propositions. Il faut ajouter d'ailleurs qu'il n'existe pas de grands désaccords persistants sur ces questions entre les formations du Front de Gauche, mais des accents toniques différents.

En ce qui concerne son caractère inachevé, les raisons sont multiples : d'abord, le PCF n'a pas réponse à tout et n'y prétend pas ; ensuite, ce qui est au moins aussi important, ce programme a vocation à être discuté critiqué et enrichi.

Comment le lire ? Effort a été fait pour présenter chaque fois que possible des mesures immédiates et par ailleurs des orientations maîtresses. Reste une question qui n'est pas la moindre : à n'en pas douter, le Front de Gauche aura, à l'issue de la séquence présidentielle-législative de 2012, de nombreux élus et parmi eux majoritairement des élu-e-s communistes ; les conditions d'une majorité présidentielle de gauche seront réunies, mais non celles d'un contrat de gouvernement ; pour ce dernier point en

tout cas, le positionnement actuel du PS sur des questions fondamentales rend cette hypothèse peu probable.

Ce programme est-il donc un exercice obligé mais de peu d'importance pratique ? Nous ne le pensons pas, pour plusieurs raisons. D'abord un tel programme fixe un cap et des repères ; ce sont eux qui détermineront l'action des parlementaires communistes, en soutenant, quand c'est conforme aux impératifs de la période, en critiquant et en proposant des amendements s'il y a lieu, et en combattant s'il le faut des orientations trop conformes aux exigences libérales. Ensuite, nous en sommes convaincus, ce programme accompagnera toute la législature à venir et au-delà. Il inspirera nécessairement les actions collectives, voire les luttes destinées à faire aboutir des exigences légitimes qui n'ont que trop tardé à être satisfaites.

Ce programme ne peut se lire indépendamment de la critique fouillée, que nous présentons en même temps, des orientations publiques à cette date du PS. La législature à venir sera nécessairement riche en débats politiques. Nous voulons que la Gauche réussisse, nous ne voulons pas d'une réédition des abandons qui ont ramené la droite au pouvoir avec les effets dévastateurs que nous connaissons.

CHAPITRE I

de nouveaux principes fondateurs

Le service public d'Enseignement supérieur et de Recherche doit relever des défis majeurs. Parmi eux :

- Celui de l'élargissement à toute la société des capacités d'accès aux formes les plus élaborées du savoir en mouvement ; ceci inclut la formation permanente qui doit devenir un service public.
- Celui de permettre à tout étudiant-e d'aller au bout de ses capacités sans limitation d'ordre financier ou social, en ayant le souci permanent de la validation des parcours et des acquis.
- Celui du partage d'une culture commune, essentielle à la construction et à l'épanouissement de chacun(e).
- Celui d'offrir à tout étudiant-e des parcours innovants offrant des possibilités réelles à chaque

niveau du cursus universitaire de formation professionnelle, de préparation à des emplois de haute qualification dans le cadre d'un référentiel national.

- Celui de la participation sous des formes profondément renouvelées à la coopération scientifique mondiale et particulièrement avec les pays de l'hémisphère sud où tout est à reprendre.
- La nécessité de trouver les moyens de la démocratie efficace : démocratie, car les partenaires des choix d'enseignement supérieur sont divers et tous doivent avoir la latitude d'exprimer leur point de vue et d'être pris réellement en considération ; démocratie, car les décisions complexes ne sont concevables et efficaces que si tous les acteurs contribuent ; efficacité, car les choix sont nécessaires et leur rythme ne peut être modifié à volonté. La démocratie n'est pas l'enlisement.



Six principes qui ne sont pas exhaustifs nous semblent fondamentaux :

- Libérer les capacités d'initiative en lieu et place du contrôle bureaucratique.
- Substituer la coopération en lieu et place d'une « compétitivité » qui n'est rien d'autre que celle de la rivalité des capitaux.
- Transformer les pôles de compétitivité en pôles de coopération à vocation scientifique, technologique et industrielle : cela implique le principe de l'égalité d'accès de toutes et tous, la libre association, la mise en commun et le partage des compétences et des ressources, la garantie de financements publics stables et récurrents.
- Assurer la garantie fondamentale de l'indépendance intellectuelle des travailleurs scientifiques vis-à-vis de toute pression étatique, idéologique, économique. Ce principe se décline de façon différenciée suivant qu'il s'agisse de la recherche fondamentale ou appliquée, technologique et industrielle, publique ou privée mais il doit être constitutionnalisé.
- Substituer la pratique et les outils de la démocratie efficace en lieu et place de la logique managériale.
- Substituer à la précarité l'emploi pérenne dès les premiers travaux, avant la thèse, en anticipant les mobilités nécessaires, et remplacer la logique des « créneaux » par le front continu des connaissances.

Quatre conditions doivent à notre sens être remplies pour donner au développement scientifique son plein sens de progrès culturel, économique et social :

- Le soustraire à la pression des multinationales, lui donner les moyens de remplir sa mission, développer la démocratie dans la gestion des personnels, l'évaluation des équipes et la définition des thèmes de recherche.

- Renforcer le secteur public de recherche fondamentale dégagé de toute obligation d'application, mais voué au développement d'un front continu des connaissances.
- Encourager la coopération de ce secteur public avec le secteur industriel, public ou privé, sur la base de l'avantage mutuel et dans le cadre d'une logique de service publique prévalente. Mettre fin à la subordination actuelle de la recherche publique aux besoins industriels. Les modalités nouvelles d'appropriation sociale du secteur industriel, décrites ailleurs dans le *Programme populaire partagé* (droits nouveaux des travailleurs, constitution de pôles industriels publics démocratisés etc.), poseront le problème de la coopération entre secteurs de recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche-développement en termes nouveaux.
- Reconnaître toutes les formations à Bac+5 et du grade de Docteur dans les conventions collectives et définition des attributions au niveau de l'UE. Plus généralement, revoir l'ensemble des équivalences et grades et leur relation avec les conventions collectives.

Par ailleurs, tout le développement récent, y inclus la catastrophe de Fukushima, impose la création de nouvelles instances de dialogue et de propositions entre la collectivité scientifique et l'ensemble de la société :

Nous proposons donc la création à l'échelle du pays d'un réseau de forums citoyens de la science de la technologie et de la culture, instances nouvelles dotées de pouvoir d'enquête, indépendants de tout pouvoir politique, de toute pression économique. Leur composition fera appel à toutes les formes associatives et organisationnelles existantes, leurs débats seront publics. Le droit citoyen à intervenir dans le processus de développement de la recherche sera inscrit dans la constitution.

CHAPITRE II agir tout de suite

Les dégâts occasionnés au potentiel de recherche et d'enseignement supérieur par la politique de la droite, trop souvent approuvée par le PS, nécessitent, dès le début de la législature, des mesures d'urgence et de réparation. Pour ce faire, une évaluation collective sera mise immédiatement en place. Elle rassemblera les organisations syndicales de travailleurs scientifiques, y inclus celles des BIATOSS, les Conseils d'Universités et d'IUT, le Comité national du CNRS et plus généralement toute instance démocratique pouvant y contribuer. Des assemblées de personnels

se tiendront partout et feront des propositions. Le CNESER, en coopération avec l'*Office parlementaire des choix technologiques et scientifiques*, sera chargé de la mise en œuvre de cette évaluation et participera à l'élaboration des propositions destinées à réparer les profondes blessures du potentiel de recherche et d'enseignement supérieur à échéance de deux ans. Un rapport, aux exigences duquel le gouvernement sera tenu de répondre de façon circonstanciée, sera présenté à l'Assemblée nationale dans les six mois suivant le début de cette Initiative.



Le PCF, à l'instar des autres forces du Front de Gauche, s'est prononcé pour l'abolition de la LRU et du Pacte pour la Recherche. Mais cela ne signifie en aucun cas le retour au *statu quo ante*. L'enseignement supérieur et l'appareil de recherche étaient incapables de faire face aux défis actuels ; la LRU et le Pacte pour la Recherche ont encore affaibli ses capacités en y ajoutant des mécanismes dévastateurs, c'est pourquoi la mise en chantier d'une nouvelle loi d'orientation est indispensable. Mais cela ne peut avoir lieu que postérieurement aux mesures de réparation et de rattrapage, seules capables de créer la mobilisation indispensable pour l'élaboration d'une Loi nouvelle, laquelle doit être œuvre collective. Réunir des États généraux, dans l'objectif de faire émettre des propositions qui ne reviennent pas sur les mécanismes mis en place par la politique de la droite ou qui n'engageraient pas le gouvernement, est, au mieux, une initiative en trompe-l'œil. Le PCF met dès aujourd'hui en garde contre ce scénario et y insiste dans la critique du programme du PS.

L'abrogation de la LRU, des *Responsabilités et compétences élargies* (RCE), du Pacte pour la Recherche et des IDEX doivent se concevoir dans le cadre d'une mobilisation collective pour faire du neuf. Mais cela n'empêche nullement des mesures significatives immédiates dont nous mentionnons quelques-unes ci-dessous :

- Les IDEX seront immédiatement supprimés ainsi que les SATT. Les crédits liés à ces structures seront redistribués aux organismes statutaires (EPST, EPIC, Universités).
- L'AERES doit être immédiatement dissoute.
- La Commission Attali aussi sera dissoute.
- L'Accord récent CPU-CNRS sera dénoncé, son application abandonnée.
- Les prérogatives des instances du CNRS – Comité national, Conseil scientifique – seront rétablies. Elles assureront l'intérim entre la période de transition et le vote d'une nouvelle loi à échéance de 2 ans.
- La vocation généraliste des EPST sera affirmée, leur capacité d'intervention globale sur tout le champ scientifique, leur capacité d'évaluation et de prospective de la recherche en association féconde avec l'enseignement supérieur seront pleinement restaurées.
- Le CNESER, appuyé par ses instances régionales, aura mandat d'étudier avec les instances du CNRS les coopérations à construire et reconstruire entre CNRS, Grands organismes publics de Recherche et

établissements d'Enseignement supérieur. Un rapport contenant des mesures concrètes sera déposé à l'Assemblée nationale à échéance de 2 ans.

- Une Conférence sur les formations technologiques et industrielles supérieures sera immédiatement convoquée. Elle comprendra les Conseils d'IUT et d'Universités, les instances des Grandes Écoles, le CNAM, les instances des CFA, les Confédérations syndicales, et plus généralement tous les intervenants légitimes à faire valoir des propositions, avec une feuille de route visant à faire des formations technologiques et industrielles supérieures un secteur phare, à en finir avec les cloisonnements et la ségrégation sociale, à introduire partout la formation par et pour la recherche.
- L'habitat étudiant fera l'objet d'une Conférence permanente. Elle réunira les organisations étudiantes, les CROUS, etc., en vue de préparer un plan d'urgence de l'habitat étudiant. Des mesures immédiates seront prises pour établir des prix de location maximum, faire le bilan des immeubles du domaine public ou parapublic et les mettre immédiatement à disposition. Des réquisitions d'immeubles non affectés ou livrés à la spéculation foncière seront exécutées. À échéance de deux ans, en liaison avec les services sociaux et de l'habitat, une loi d'orientation et de programmation de l'habitat étudiant sera mise en chantier et présentée à l'Assemblée nationale.
- Les bourses seront revalorisées, leur seuil d'obtention significativement relevé et leur nombre doublé.
- Les IPES (pré-recrutement d'enseignants toutes catégories) seront rétablis.
- Les bourses CIFRE (visant à favoriser l'insertion des Docteurs dans l'activité professionnelle hors enseignement supérieur et chercheurs) seront doublées.
- Le service des enseignants-chercheurs sera ramené à 150 heures annuelles par tranches annuelles de 9 heures incluant des équivalences pour tâches administratives et autres (la notion de service ne comprend pas l'activité de recherche). Les postes correspondants seront créés. Les actions de coopération internationale seront incluses dans les services.
- Des négociations avec les organisations syndicales représentatives seront immédiatement ouvertes sur la définition des services annuels et leur volume, le rétablissement des carrières, le rattrapage indiciaire, la revalorisation des salaires et



retraites, la titularisation, la transformation des CDD en CDI. Il faut rétablir la retraite à taux plein à 60 ans et prendre en compte les années d'études dans les annuités. Le calendrier universitaire, et en particulier la semestrialisation, doit être révisé.

- Une Conférence du parcours doctoral sera immédiatement convoquée à dessein de définir en étroite coordination avec les associations de doctorants et à échéance de 2 ans un nouveau statut du doctorant. Les organisations syndicales représentatives des enseignants-chercheurs y seront associées.
- Une carte européenne des formations supérieures sera mise en chantier avec bilan effectif de la mise en œuvre du LMD, en supprimant, dès le début de mandat, toutes les mesures instituant des parcours ségrégatifs et en renforçant tous les aspects des choix effectifs, sans barrage a priori, en tenant compte des acquis. La Licence doit donner de plein droit accès au Master. La distinction master recherche/master professionnel doit être supprimée et les volumes horaires définis nationalement.

- Le CNESER sera chargé d'établir des critères nouveaux fondés sur l'implication des Établissements dans des parcours de formation originaux, une orientation des étudiants fondée sur le respect des souhaits individuels et des aptitudes en prenant en compte les acquis, le rapprochement des Établissements d'enseignement supérieur des milieux populaires, l'implication des entreprises dans la mise à disposition de stages professionnels. Ces critères pourront le cas échéant donner lieu à des aides publiques nationales ou régionales, mais ils ont pour premier objectif de créer une démarche et de favoriser les échanges d'expérience.
- Des expériences seront tentées pour la fusion des publics entre formation continue et initiale, notamment en premier cycle et en IUT.
- À l'issue des six mois de bilan des dégâts et des propositions de rattrapage, une loi de finances modificative sera votée.



Ces propositions sont développées dans les chapitres suivants de notre numéro spécial de XYZ que vous tenez entre les mains.

Il est évident que vous y trouverez certaines répétitions de chapitre en chapitre, puisque ce sont les mêmes principes de base et les mêmes aspects généraux qui président à la rédaction de chacune des synthèses.

Mais en dehors de cela, nous vous donnons d'emblée rendez-vous dans les prochains numéros de XYZ, avec le programme détaillé, dont l'élaboration et l'enrichissement ne peuvent se faire en vase clos : fidèles à notre idée de non séparation entre « spécialistes » détenteurs du savoir et « non-spécialistes » plus ou moins ignorants, nous vous incitons à formuler toutes vos propositions et critiques concernant ce que vous lirez dans ces pages.

C'est à l'aune de tels échanges que les communistes, avec les autres partenaires du Front de Gauche, comptent avancer vers une politique de gauche qui tranchera radicalement avec ce qui s'est fait et qui a produit les résultats que l'on connaît aujourd'hui.

À vos plumes, citoyens !



en finir avec les “opérations d'excellence”

Un préalable : tout gouvernement de gauche demain doit abolir la LRU et revenir sur les « labellisations d'excellence » qui sont, en vérité, non de simples « labels », mais visent à remodeler profondément la recherche française, à la rendre compatible avec la concurrence « libre et non faussée » lancée par le processus de Bologne et la stratégie de Lisbonne. La connaissance est incompatible avec le marché capitaliste.

Une idée centrale : la qualité, quête permanente inhérente à toute activité humaine, préside à l'exercice des métiers de la recherche ; elle est également indissociable avec le processus de l'enseignement, c'est-à-dire de la formation des jeunes, de la diffusion du savoir, mission confiée à l'université et qui s'articule avec son rôle comme lieu de recherche. La qualité s'oppose à la notion « d'excellence », dans son acception actuelle connotée et concurrentielle.

Une constatation : nous ne sous-estimons pas les besoins réels tant en coopération inter – et intra – disciplinaires, en articulation entre recherche fondamentale et appliquée, en développement de grands équipements dont la recherche a besoin dans tous les domaines. Mais nous pensons qu'au lieu d'un Grand emprunt, qui fait dépendre ces besoins des intérêts de placements, donc d'un financement aléatoire, la gauche doit donner à la recherche et à l'université les moyens stables nécessaires, y compris en postes. L'enseignement supérieur et la recherche publique sont des services publics qui doivent le demeurer.

I. Labex

Conçus pour déstructurer les équipes et casser les synergies existantes considérées comme insuffisamment dynamiques ou non « innovantes », les Labex ont incité aux regroupements *ad hoc* d'individus autour de projets répondant à des cadres thématiques supposés porteurs, censés donner des résultats dans une période temporelle déterminée. Ils ont fait fi des projets déjà existants, du travail engagé dans la durée parfois depuis longtemps. Leur lancement a donné des illusions de financement conséquent, mais l'argent accordé, d'après les indications du ministère concernant ceux de la première vague, est soumis à plusieurs conditions, dont la plus importante est le non-cumul avec un financement Idex. Un acompte de 10% pour les 100 « élus » et le reste, en moyenne 10 millions d'€, sera perçu « annuellement jusqu'en 2020 », avec incitation de compléter par des sommes obtenues auprès des collectivités locales ou du privé.

Selon les disciplines et les endroits, les Labex ont été diversement utilisés : souvent, ils ont constitué le premier pas vers les projets Idex, donc sont devenus des

enjeux de pouvoir pour des « notables » universitaires ; ou bien ils ont été considérés comme des moyens de financement, en l'absence de crédits récurrents qui sont en diminution constante et compromettent parfois équipes et disciplines ; ou enfin, notamment en SHS, ils ont mis au jour, grâce à un « habillage scientifique » (ou pseudo-scientifique) intéressant, de réels besoins de travail transversal et de communication entre différentes entreprises scientifiques. Or, pour mener ces projets, nul besoin de passer par un chantage.

Suppression des Labex signifie retour au laboratoire comme structure de base de la recherche. Aujourd'hui, ces unités de base sont dans leur grande majorité des UMR, dont il convient d'encourager et de souligner le caractère **mixte**, en rétablissant ainsi le lien entre EPST et universités. Cela suppose aussi de **revenir sur l'accord entre la CPU et les organismes**. La CPU n'a aucune représentativité ni aucun mandat comparables aux institutions des organismes. De plus, le PCF souhaite aller vers la dé-présidentialisation de l'ensemble de nos institutions.

Le PCF s'est prononcé pour le retour dans les laboratoires, sous forme de soutien de base, des crédits aujourd'hui confisqués par le Grand emprunt. Un audit général des besoins de financement de la recherche publique est à faire. Les engagements nécessaires doivent dorénavant être à l'abri de toute modification à la baisse. Ils doivent faire l'objet, en lien étroit et chaque année avec les représentants de la communauté scientifique, d'un débat parlementaire spécifique. En outre, sous réserve de prise en compte des nécessités impératives de rattrapage et des ambitions nouvelles, le chiffre de 1% devrait être atteint en tout état de cause sur la prochaine législature. Les structures de recherche publiques (laboratoires, équipes chercheurs isolés) doivent être garantis à hauteur d'au moins 70% de financement public pérenne. Ce système de financement doit d'une part orienter l'argent vers ce véritable besoin d'avenir qu'est la production et la diffusion du savoir, d'autre part **rendre caduques les opérations Labex**, puisque les crédits seront accordés équitablement selon les besoins des équipes de recherche, sans « contractualisation » à court terme. Cela restituera aux scientifiques le temps nécessaire à l'exercice de leur métier, ce temps qui est aujourd'hui davantage orienté vers la recherche de financements.

Nous proposons la création d'un **pôle bancaire public** avec renationalisation des grandes banques en vue d'une politique de crédit sélectif orienté vers les investissements socialement (et humainement) utiles. C'est le point central de ce financement, comme du financement de bien d'autres secteurs.



L'actuelle « autonomie » des universités les rend esclaves des financeurs de toute sorte et ouvre la voie vers la hausse des frais de scolarité. L'encouragement des *Partenariats public/privé* (PPP) va dans le même sens (pas seulement dans l'immobilier). Une réelle « autonomie » signifie indépendance financière et investissement public à la hauteur, qui concerne tout autant la recherche fondamentale que la recherche appliquée.

L'AERES, agence de classement et non « d'évaluation », dont les « notes » ont servi au démarchage de ceux qui devaient faire partie des Labex, doit être supprimée. Nous sommes pour le rétablissement et la réhabilitation de l'évaluation par les pairs, seule susceptible de garantir l'indépendance de la recherche par rapport à des intérêts extérieurs, des pressions diverses et des inféodations notamment aux « besoins de bassins d'emploi » dessinés par le MEDEF et la *Table ronde des entrepreneurs européens*. Cela signifie également le rétablissement des prérogatives du Comité national de la recherche scientifique (*voir infra*).

Les besoins scientifiques réels qui ont fait jour lors des constitutions des dossiers Labex doivent être comblés grâce à une démocratisation et une simplification des procédures des organismes et des universités, afin de redonner aux personnels le temps et les moyens pour poursuivre toute coopération souhaitée. L'interdisciplinarité, la coopération entre les équipes et entre les chercheurs, y compris la coopération internationale, ont fait partie de la vocation fondatrice du CNRS. Elles seront au cœur d'une nouvelle conception de la recherche où la valeur de la science ne se mesurera pas à l'aune des brevets déposés ou des « innovations » exploitables sur le marché capitaliste. Mais pour ce faire, **des moyens importants sont requis, y compris en personnel, c'est pourquoi la gauche doit arrêter la RGPP et réparer les dégâts qui auront résulté de son application actuelle par la droite. Elle devra aussi mettre fin à la précarité** qui aujourd'hui tente de s'ériger en règle dans l'emploi scientifique, avec les conséquences néfastes pour l'avancement de toute recherche. **L'emploi public, stable et pérenne, doit être la règle** et elle doit s'appliquer à toutes les catégories de personnels et à tous les métiers, sans séparation artificielle entre le « cœur » de métier, présumé intouchable et privilégié, et la « périphérie » (soutien ou support), considérée comme accessoire.

Cependant, grâce à la vigilance des personnels et au peu d'impact financier, les Labex n'ont pas eu le résultat escompté par le ministère. Plusieurs groupes ont même constaté, à la suite de leurs premières réunions, qu'ils constituaient plutôt des assemblages hétéroclites où il serait difficile de travailler sérieusement et même d'arriver à réaliser les objectifs énoncés pour obtenir le « label ». C'est donc les Idex qui constituent le nouveau cheval de bataille.

2. Idex

C'est la réforme la plus destructrice et la plus emblématique de l'asservissement de l'université et de la recherche au capitalisme, sous prétexte d'en élever le niveau prétendument bas. C'est le nœud de la politique de droite, non seulement en France, mais partout en Europe : visant à créer des établissements de taille gigantesque, c'est-à-dire répondre aux critères concurrentielles et contestables du « classement de Shanghai », son application va de pair avec les réformes territoriales dont l'objectif est de créer des métropoles ou régions gigantesques qui portent un coup fatal à la démocratie et anéantissent les services publics, en réduisant les citoyens en simples sujets.

La gauche demain doit supprimer les Idex. C'est impératif. Le PCF est catégorique sur ce sujet qui ne souffre aucun aménagement. Elle doit également revenir sur la « réforme » territoriale, qui est décriée même dans les rangs de la droite.

Les Idex créent des établissements « hors-sol » et constituent un pas de plus vers ce qu'on appelle « l'université-entreprise ». Or, la re-territorialisation des activités de formation et de recherche ne signifie pas pour le PCF une « régionalisation » comme celle que semble prôner le PS. **Recherche et université doivent demeurer des services publics nationaux, gérés démocratiquement, en s'appuyant sur les éléments régionaux mais en gardant une cohérence et une visibilité nationale.** Ils sont ainsi protégés de toute collusion avec les intérêts de « notables » locaux, qu'ils soient politiques ou économiques. L'exemple de la formation professionnelle, notamment le développement des CFA privés sous contrôle du patronat et répondant à ses desiderata, a déjà montré combien ce lien exclusif, sous prétexte de proximité, affaiblit considérablement les établissements publics y afférents (Lycées professionnels). Nous ne voulons pas que ce phénomène se reproduise avec l'université et la recherche, où nous avons déjà maints exemples de « sous-traitance » de la recherche de la part des entreprises qui vampirisent les laboratoires publics et licencient leurs chercheurs.

Nous sommes pour la collaboration entre la recherche publique et les entreprises qui développent les résultats de cette recherche. Actuellement, la désindustrialisation et la financiarisation des entreprises sont des obstacles pour la recherche, puisqu'il n'y a pas de recherche industrielle sérieuse sans politique industrielle. C'est pourquoi **nous proposons la création d'un Grand établissement public de Recherche technologique et industrielle dont l'existence fait défaut à notre pays** et dont l'absence est à l'origine d'innombrables déficiences de la politique industrielle publique. (*Ce point est développé en détail dans le chapitre suivant sur la recherche industrielle*).



Nous pensons que les activités scientifiques dans un territoire donné doivent être coordonnées avec les élus et les citoyens concernés. Pour ce faire, nous ne proposons pas une énième structure qui remplacera les Idex. **À l'instar du CNESER (Conseil national d'enseignement supérieur et de recherche), sa déclinaison régionale, le CRESER, devrait jouer un rôle de coordination entre établissements, d'échange avec les instances territoriales élues et avec celles de la société civile (associations, syndicats des salariés).** Pour ce faire, ce conseil doit avoir de réels pouvoirs en matière d'investigation et de saisine, d'alerte et de proposition, et fonctionner démocratiquement. Les représentants des étudiants entre autres doivent jouer leur rôle. Cette instance, qui n'a jamais vu le jour, serait une garantie d'indépendance de la recherche et une protection contre les tentatives de sa restructuration technocratique au niveau régional (concentration des pouvoirs et concurrence entre les régions).

La suppression des Idex et l'instauration d'un lien nouveau entre science et territoire aura des conséquences bénéfiques sur **toutes** les disciplines, contrairement à l'idée actuelle qui fait dépendre la recherche de la seule « innovation », source de profits capitalistes. Nous voulons promouvoir un modèle de coopération et de solidarité au lieu de la concurrence, fondé sur **le lien historique entre les différentes disciplines scientifiques et les territoires où elles se sont implantées et développées.** La logique du Grand emprunt, instaurant un Grand marché de la connaissance, est à l'opposé de l'idée que les disciplines aujourd'hui ont besoin de se nourrir les unes des autres. L'interdisciplinarité, vocation fondatrice du CNRS, est une tendance de plus en plus marquée de la science actuelle : elle vise à leur interconnexion et à leur développement coordonné, ce qui est contraire à la logique des Idex dont les retombées sur des disciplines « non rentables » sont manifestes, sans parler de la création de « déserts scientifiques » à côté des « pôles d'excellence ». Nous ne prôtons donc pas un retour au passé révolu, mais une conception actuelle qui prend en compte les liens historiques (parfois depuis le Moyen Âge, comme la médecine à Montpellier qui existe depuis le XIII^e s.) entre sciences et territoires, en associant sciences et histoire des sciences, ce qui permettra la « relocalisation » de bien d'activités de recherche.

La question de la taille (ou « masse critique ») des universités et des laboratoires de recherche est exploitée habilement pour faire croire à une baisse du niveau du fait du morcellement. Outre que cet argument n'est pas démontré, il est facile à détourner, car aujourd'hui les nouvelles technologies de l'information permettent toutes les communications sans besoin de regroupements *physiques*. Ces derniers ne favoriseront donc pas

le développement de la connaissance, mais son insertion plus facile dans le marché concurrentiel d'une part, et son contrôle par le pouvoir politique de l'autre. C'est pourquoi nous sommes opposés à la concentration à marche forcée qui accentue aussi la concurrence, voire la guerre entre les établissements. **C'est encore une raison pour laquelle la gauche doit demain abroger la LRU :** ces établissements gigantesques et « autonomes » mèneront une lutte sans merci pour attirer les meilleurs étudiants transformés en « clients ». Non seulement les inégalités sociales s'accroîtront, mais la science en pâtira, car le but principal sera le profit et non le progrès de la connaissance.

3. Equipex

Compte tenu de la désindustrialisation et de l'affaiblissement de la recherche industrielle, **le besoin en grands équipements se fait sentir pour la recherche expérimentale**, principalement dans ce domaine. Cependant, **ce besoin existe dans toutes les disciplines scientifiques, et doit être pris en compte selon les spécificités de chacune.** Les équipements dits « d'excellence » sont censés répondre à ce besoin en s'inscrivant dans le même cadre de marché capitaliste du Grand emprunt que les Labex et Idex.

La nécessité de financer de grands équipements et d'en assurer le fonctionnement dans la durée en les dotant des moyens adéquats est réelle. Les procédures de leur financement doivent être démocratisées et adaptées aux conditions actuelles de la science. Raison de plus pour les soustraire à la prédation capitaliste : **le financement via le Grand emprunt étant par définition instable (dépendant des intérêts des placements, donc des fluctuations imprévisibles), il ne peut en aucun cas garantir une exploitation de ces équipements sur des durées longues, ce qui est nécessaire pour conduire les grandes expérimentations.** De plus, ces équipements doivent être financés dans le cadre de la recherche publique, afin de garantir leur indépendance : le premier critère est l'intérêt scientifique, non la « rentabilité » éventuelle pour le MEDEF ou les retombées pour la région d'implantation en termes de « compétitivité » et d'attractivité pour le capital.

C'est donc dans le même cadre que les laboratoires et les universités, et de bien des services publics, c'est-à-dire dans celui d'un **pôle financier public (au niveau français) et d'une refonte de la BCE (au niveau européen), avec l'abolition du pacte de stabilité et le refus de l'application du nouveau pacte « pour l'euro plus »** que seront financés ces Grands équipements dont nous avons besoin et dont la gauche doit favoriser le développement.



Clarification : il est souvent fait référence au ditype « recherche publique/recherche privée », en assimilant la seconde à la recherche industrielle. La confusion n'est pas seulement terminologique et ne provient pas seulement de la droite (cf. le récent programme du PS pour la recherche et l'université dont nous publions l'étude critique). Cette dichotomie est pour nous aussi artificielle que l'opposition entre recherche fondamentale/recherche appliquée, comme si la production des connaissances, leur diffusion et leurs applications étaient séparées par des barrières infranchissables et ne faisaient pas partie du même processus, ne répondaient pas aux mêmes exigences. C'est pourquoi nous choisissons de parler ici de recherche *industrielle* en général, ce qui répond à l'exigence d'une recherche indissociable avec la *politique industrielle* aux niveaux régional et national. Il ne s'agit pas seulement d'une terminologie, mais d'une *logique* différente : nous pensons qu'une telle recherche, et une telle politique qui fait défaut aujourd'hui, doivent s'appuyer en premier lieu sur un **pôle industriel public** et avoir pour but la coopération entre les laboratoires de recherche et les entreprises qui développent les résultats de cette recherche.

Finalité : il est de bon ton, non seulement à droite, de parler d'entreprises (et de recherche en leur sein) en termes de compétitivité et donc de concurrence. Dans le récent programme du PS, on parle même d'atouts face « aux pays émergents », en insérant ainsi la recherche et la politique industrielles dans le contexte capitaliste de la guerre économique. Cependant, pour constater combien il est nécessaire de changer radicalement cette façon de voir les choses, il suffit d'observer attentivement le point où en est arrivé aujourd'hui le capitalisme, dont les crises se succèdent sans possibilité de « régulation » malgré les prétendus efforts de « rassurer » des « marchés » agités, efforts qui ne sont en fait que des gesticulations. Pour nous, la recherche industrielle a pour but une innovation qui profite à la société, aux hommes, à l'environnement, au progrès de la connaissance, une innovation qui découle de la créativité des équipes de recherche et ne vise pas la génération et l'augmentation des profits.

1. Orientation radicalement nouvelle et structures

Une contribution récente du groupe CRC-SPG du Sénat, parue en avril 2011 (<http://www.groupe-crc.org/Le-gouvernement-a-encourage-la-financiarisation-de-l-economie-tournant-le-dos-a-la-production-de-richesses-industrielles.html>) souligne combien la

désindustrialisation actuelle des pans entiers du territoire a des conséquences économiques graves (régionales et nationales), accroît le chômage, condamne des savoir-faire à la disparition, et affaiblit la recherche liée aux activités industrielles : pas d'encouragement des formations correspondantes, pas de ressources à investir dans ce domaine, pas de développement d'une culture industrielle. À la place, des « incitations fiscales » (c'est-à-dire des allègements) qui ne font qu'augmenter la financiarisation (et les profits) au détriment de la production : CIR, suppression de la taxe professionnelle etc. Tout cela dans le but de construire une économie (et une « économie de la connaissance » correspondante) la plus « compétitive » possible. Or, des exemples européens de pays jadis « compétitifs » et aujourd'hui surendettés (Grèce, Portugal, Irlande, Espagne...) montrent combien il a été désastreux de bâtir une économie sur le développement unilatéral du secteur tertiaire et de négliger l'industrie et l'activité productive.

Répondre par des « réformes » visant à concevoir la recherche et l'université publiques comme des *entreprises* « compétitives », essayant de compenser ainsi l'absence de recherche et de politique industrielles dignes de ce nom, ne fait qu'aggraver la situation, brouiller davantage les rôles de chacun et imposer toujours davantage d'austérité à la recherche publique, au lieu d'y investir en la considérant comme la base du développement de la recherche en général. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire d'instaurer une nouvelle logique, qui donnera **de nouveaux pouvoirs aux salariés et aux citoyens, des pouvoirs de décision sur les orientations et sur l'utilisation des moyens au sein d'un pôle industriel public, émancipé des dogmes capitalistes**, qui constituera le socle de la politique et de la recherche industrielles. Il intégrera les laboratoires de recherche et de R&D, il visera l'innovation au sens propre du terme et non comme source de profit actionnarial, il constituera le point de convergence avec la recherche menée dans les EPST et les universités. Il conduira également les grandes entreprises à mettre fin à la « sous-traitance » actuelle de leurs activités de recherche au public.

Ce pôle n'est pas une création *ex nihilo* : il existe aujourd'hui **71 « pôles de compétitivité », dont l'efficacité – et le nom – sont discutables**. Si l'on se base sur le rapport sénatorial précité, ils n'ont pas rempli leur mission initiale ni en matière de revitalisation du tissu industriel, ni en matière d'impulsion à l'innovation et au développement économique, ni en matière d'emploi et de formation. Inscrits dans la



logique capitaliste de la concurrence « libre et non faussée » généralisée, ils ont aggravé l'inégalité entre territoires et ont absorbé inégalement les aides publiques ; ils ont donc été bien plus préoccupés à « attirer les investisseurs » au détriment de leurs voisins qu'à développer de véritables projets industriels (et la recherche qui va avec). C'est pourquoi nous proposons **de les transformer en pôles de coopération et de mutualisation des moyens et de les intégrer dans cet ensemble industriel public**. Cela va de pair avec notre refus de la réforme territoriale actuelle de la droite, qui aura comme conséquence la concurrence accrue entre territoires gigantesques, l'éloignement des pouvoirs des citoyens. Dans un monde où l'on prétend amoindrir la distance entre décideurs et exécutants, ces derniers refusant de se cantonner au simple rôle de consommateurs, une telle réforme non seulement ne favorisera pas la relance industrielle, mais au contraire aggravera la situation, puisque le système sera tel que même les pouvoirs et acquis actuels des citoyens et des salariés auront du mal à subsister.

Outre ces pôles, il existe actuellement des structures d'appui technologique aux PME, mises en place par

l'État et financées, selon une règle de trois tiers, par l'État, les Régions et les PME : centre régionaux d'innovation et de transfert de technologie (CRITT), cellules de diffusion technologique (CDT), plateformes technologiques (PFT). Nous proposons **leur intégration au pôle industriel public** et le placement de leur personnel, hautement qualifié, sur des postes statutaires, ce qui renforcera les activités de recherche menées par les PME créatrices d'emplois et porteuses d'idées innovantes, mais souvent en manque de moyens, de réseaux, de structures qui pourraient les aider.

Nous proposons enfin **la création d'un grand Établissement public de Recherche technologique et industrielle**, à l'instar du CNRS, établissement qui a toujours fait défaut et qui constituera la base de ce secteur industriel public que nous venons de détailler. Il s'appuierait sur le CEA, sur les centres techniques des branches industrielles et sur le réseau des CRITT. Un tel établissement **impulsera une politique et une recherche industrielles publiques** et veillera au respect du principe d'égalité dans la collaboration avec les entreprises. Il sera doté de structures démocratiques analogues à celles du CNRS.

2. Moyens et méthodes

En France, malgré des « aides » et « mesures » diverses pour inciter les entreprises à s'engager dans la voie de la recherche, leurs investissements demeurent ridiculement bas. La logique capitaliste d'augmentation des profits dont découle également l'absence de politique industrielle dont il a été question précédemment, non seulement détourne l'argent qui aurait pu servir à cet effet, mais aussi conduit à la fermeture de laboratoires de R&D et à un asservissement de plus en plus fréquent (qui s'aggravera aujourd'hui avec le Grand Emprunt et les Idex) de la recherche publique au privé, où elle est contrainte à chercher de nombreux financements sans contrepartie et sans que cela contribue à resserrer les liens entre les laboratoires et les chercheurs des deux côtés. Nous entendons souvent l'annonce de fermetures de laboratoires privés, et nous entendons aussi les salariés de la recherche des entreprises se plaindre du manque de possibilité de coopérer avec leurs collègues du public, puisqu'il n'existe plus d'interfaces, la finance ayant pris le pas sur la conception et la réalisation des projets. En même temps, les exonérations de charges diverses profitent au patronat, qui tente d'imposer ses choix au détriment des scientifiques. Gâchis de tous les côtés. Seul le capitalisme en sort gagnant. Enfin, il ne faut pas oublier que le CIR, instauré en apparence pour servir au R&D des entre-



prises, est, de l'aveu même de la Cour des Comptes, un cadeau fiscal de plus, coûteux (dépassant même le budget du CNRS : 4 milliards d'€ face aux 3 de l'organisme public) et détourné de sa vocation première puisqu'il profite à des entreprises de caractère tertiaire et financier, qui ne développent pas de recherche. CIR, « allègements de charges » et aides diverses sont attribués dans l'opacité, sans possibilité de contrôle par l'Assemblée, donc sans que les citoyens et les salariés puissent en mesurer l'efficacité. À un moment où l'on vante la « rationalisation » des moyens et on prône une conduite « vertueuse » pour rétablir un « équilibre » dans les finances publiques (en réalité pour masquer l'austérité accrue qui se cache sous ce vocable), ces rappels ne sont pas inutiles.

Nous proposons la suppression du CIR et son remplacement par une politique de crédit bonifié, dans le cadre d'une réforme globale du crédit et de la création d'un **pôle financier public** avec renationalisation des grandes banques. Ce pôle accordera des financements bonifiés en ayant comme critère le développement indissociable de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'investissement, voire une bonification plus forte en faveur de l'investissement dans la recherche, selon des critères non de profit, mais d'utilité sociale/environnementale. Ce pôle jouera aussi un rôle privilégié de protection des PME face aux appétits prédatrices des grands groupes ou des fonds d'investissement qui lorgnent sur leur recherche dont ils savent bien évaluer la rentabilité et l'utiliser comme moyen de pression pour les racheter. Contrairement à la logique capitaliste, cette démarche aura pour but de dissuader les placements financiers, c'est-à-dire l'argent qui produit de l'argent : c'est pourquoi elle est aussi contraire à celle des « cadeaux » ou « facilités » divers en vigueur aujourd'hui. Elle sera aussi menée avec un souci de transparence démocratique, au service de tous.

Afin de garantir cette transparence, des mesures sont nécessaires :

- La création d'un *Fonds de développement et de socialisation des services publics*, à l'instar du *Fonds de recherche et de technologie* qui n'existe plus.
- La suppression de la clause du « secret industriel », qui est le plus souvent utilisé comme une arme par le patronat contre les salariés, visant à se servir des brevets, produits d'activités de recherche, comme sources de profit dont le stade ultime sont les délocalisations (on revient donc au cercle vicieux de la désindustrialisation). La demande de secret pourrait émaner de la recherche industrielle publique,

qui protégerait ainsi des appétits prédatrices contre les découvertes utiles à la société.

- La suppression des SATT (*Sociétés d'accélération de transfert de technologie*), usines à brevets lancées dans le cadre des « investissements d'avenir » du Grand Emprunt, dont le but serait « la valorisation » de la recherche, c'est-à-dire l'encouragement des brevets dans le cadre d'une course à la guerre économique au détriment de la science. Elles doivent être remplacées, aux niveaux national et régional, par des services de valorisation de la recherche sous contrôle public.
- Tarification des recherches menées dans le public pour le compte du privé, suivant une dégressivité commençant au prix du marché (recherches exécutées entièrement dans les laboratoires publics) et progressant proportionnellement au degré de coopération entre les deux secteurs. Il faut bien sûr prendre en considération la nature et la taille des entreprises : si les profits des multinationales leur permettent de payer leurs collaborations avec le public au prix le plus élevé, il n'en va pas de même pour les PME, qui ont besoin d'être soutenues.
- Absence de facturation dans le sens inverse : les laboratoires R&D des entreprises bénéficieront, dans ce cas, de transfert de savoir et de savoir-faire, qui leur servira à créer de nouveaux emplois.

Afin de veiller à la bonne marche de ce dispositif, le **pôle public financier et bancaire et l'établissement public de recherche technologique et industrielle** dont nous proposons la création assureront le contrôle sur le plan national, aidés de leurs antennes régionales. L'établissement public de recherche aura également la charge du suivi et de la vérification des travaux de recherche : c'est pourquoi il sera doté d'instances analogues à celles du CNRS (c'est-à-dire à celles que les « réformes » mises en œuvre depuis quelques années tentent de supplanter par des « agences » diverses, réduisant ainsi l'organisme public à une coquille vide).

3. Qualifications et diplômes

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises ont tendance à considérer la recherche comme une activité « annexe », et n'encouragent donc pas leurs jeunes recrues à poursuivre des études dans ce sens. De l'aveu de jeunes sortis des écoles d'ingénieurs, différents prétextes, barrières ou tout simplement la considération du doctorat comme une perte de temps (qui devrait être consacré plutôt à des activités de « management » ou de gestion, donc contribuer à accroître les profits plutôt que les connais-



sances) découragent la poursuite en doctorat, sans compter l'absence de temps pour le faire, compte tenu des horaires liés aux activités d'encadrement ou ceux imposés par les impératifs de production dans certains domaines (déplacements fréquents à l'étranger, travail de nuit ou de week-end etc.). D'un autre côté, le nombre d'UMR en co-tutelle avec des écoles d'ingénieurs n'est pas suffisant, et ne peut pas absorber tous les jeunes. Le souci légitime de ces derniers d'entrer sur le marché du travail immédiatement après leur sortie des écoles et l'absence de reconnaissance effective du doctorat par les entreprises constituent aussi des obstacles à la poursuite des activités de recherche. Or, cette tendance est préjudiciable tant pour la science, que pour les entreprises elles-mêmes, puisqu'elles sont ainsi privées de forces vives qui pourraient contribuer à développer leur R&D et à favoriser cette coopération essentielle avec les laboratoires des universités et des organismes.

Nous proposons la reconnaissance du doctorat dans toutes les conventions collectives et l'embauche des docteurs dans tous les secteurs. Nous ne nous limitons donc pas à la seule fonction publique, puisque nous pensons que les entreprises ont à contribuer à l'élévation du niveau scientifique et à promouvoir des formations correspondantes, voire à faciliter autant que possible l'obtention de doctorats par ceux de leurs salariés qui en font la demande.

Enfin, nous pensons que l'éloignement actuel des salariés du secteur de R&D des autres catégories de métiers dans l'entreprise d'une part favorise l'instauration de barrières et divise les salariés, donc affaiblit leur possibilité de formuler tous ensemble des revendications face au patronat et de développer des luttes communes, de l'autre affaiblit l'entreprise elle-même, puisqu'il éloigne même la possibilité de l'interconnexion entre les métiers et de l'élévation générale du niveau des qualifications. N'oublions pas que c'est cette interconnexion entre une pluralité de métiers et de qualifications qui a fait la réputation d'un organisme public comme le CNRS et qui a grandement favorisé le développement de la recherche et la cohésion des équipes en son sein.

4. Recherche industrielle, territoires et disciplines scientifiques

Contrairement à une approche techniciste et utilitariste de la recherche industrielle, fidèles à notre conception de la « culture scientifique et technique » (et donc aussi industrielle) comme partie de *l'ensemble de la culture*, qui, comme la science, ne se « découpe » pas en tranches, nous considérons que la recherche industrielle, telle que nous l'avons décrite ci-dessus et en lien avec l'aménagement territorial, gagnerait à être insérée dans un cadre interdisciplinaire visant le développement concerté des disciplines diverses relevant des sciences dites « dures » ou expérimentales, de l'histoire des sciences et de l'histoire et de l'archéologie régionales. Cela, non dans une optique de musée, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, mais dans celle de la relocalisation d'activités de recherche de tout type et de la revitalisation des territoires.

Comprendre les raisons de l'implantation de telle industrie – et de la recherche correspondante – dans un territoire donné pourrait ouvrir la voie non seulement à une collaboration entre disciplines scientifiques dans une perspective « patrimoniale » (ou à l'acceptation de la désindustrialisation des territoires comme un fait accompli, visant seulement à en étudier l'aspect historique), mais aussi à la réflexion sur la réindustrialisation et sur un nouveau développement, adapté aux nouvelles technologies et aux exigences culturelles, sociales, environnementales d'une nouvelle ère.

Une piste à explorer qui ne doit pas être cantonnée au niveau régional : contrairement à une régionalisation accrue prônée par le PS, qui ne peut qu'accroître les inégalités entre les territoires et leur concurrence, la coordination territoriale contribuera à la cohésion nationale et à un développement équilibré de l'ensemble.



Dissociation ? La politique scientifique, c'est-à-dire les choix et surtout *la prospective* scientifiques, et l'évaluation de la recherche au quotidien, dans les universités et les laboratoires, ne doivent pas être deux entités distinctes gérées par des instances séparées. Leur dissociation, qui a cours actuellement, renforce le caractère anti-démocratique des instances prétendument nouvelles consacrées à la promotion de « l'expertise » imposée d'en haut et au classement des thématiques et des laboratoires visant à séparer le bon grain de l'ivraie.

Association : Relier politique et évaluation scientifiques, rétablir la démocratie et la transparence, renouer avec la vie des équipes au quotidien, avec la pensée et la pratique vivantes signifierait, dans le cadre de la définition au niveau national des grands axes de la politique scientifique, respecter l'indépendance intellectuelle et restituer la capacité de la communauté scientifique à faire vivre ces axes au quotidien. L'évaluation a, selon nous, l'objectif d'améliorer en permanence le travail individuel et collectif, c'est-à-dire de donner à la science les moyens d'avancer, de réfléchir sur elle-même, de s'orienter/se réorienter, de consolider le présent et de penser l'avenir. Cette conception, largement répandue au sein de la collectivité scientifique, en a constitué une tradition, avant que les choix néolibéraux en cassent la dynamique. Elle est également liée à la **pérennité et la stabilité de l'emploi scientifique public que nous considérons comme intangibles et qui concernent tous les métiers, « cœur » et « périphérie »**. Elle doit être garantie par des normes statutaires nouvelles. La reconnaissance des qualifications et l'élévation de leur niveau sont assurées grâce à la notion de carrière. L'institutionnalisation de postes dédiés à la coopération internationale, notamment extra-européenne et plus spécialement à la coopération nord-sud, ouvre des perspectives de mobilité étendues à dimensions géographiques, thématiques, sectorielles.

Opposition : le capitalisme considère la science comme un « business rentable », les universités et laboratoires de recherche comme des entreprises dont la mission est une course vers la meilleure « clientèle » via les meilleures « offres ». L'évaluation dans ce cadre est celle des profits et des pertes, du « retour sur investissement », donc de l'élimination, à terme, ou la « domestication » de domaines scientifiques ne répondant pas à ces critères. Pour contrer cette logique dommageable pour la science, il est nécessaire de réfléchir sur les méthodes et les instances qui définissent la politique scientifique, sur celles de son évaluation, sur la raison même d'existence d'une évaluation et sur ses critères.

I. Axes et thématiques

Aujourd'hui, leur définition échappe de plus en plus aux chercheurs, puisque les instances chargées traditionnellement de leur définition (Comité national du CNRS, conseils scientifiques) se réduisent en chambres d'enregistrement ou coquilles vides. La démocratie, considérée comme l'ennemie de la « bonne gouvernance » cède sa place à des agences composées d'experts nommés sous le contrôle du politique, tant au niveau des pays qu'à celui de l'Europe. Ce n'est pas la valeur scientifique de tous ces experts qui est en cause, mais le principe anti-démocratique des différents comités *ad hoc*, l'absence d'indépendance tant du pouvoir politique que des cercles économiques (le lobbying patronal du MEDEF et de la *Table ronde des entrepreneurs européens* pèsent lourd sur la balance) qui leur enlèvent la légitimité de décider à eux seuls des orientations scientifiques dont sont partie prenante des hommes et des femmes et dont dépend l'avenir. Les *classements* des universités selon leur « notoriété » ou « visibilité » de type Shangai ne garantissent pas la qualité de la science qui y est enseignée et de la recherche qui y est menée : ils augmentent leur potentiel *concurrentiel* dans le cadre du capitalisme mondialisé, sans vision à long terme ayant pour objet le progrès de la connaissance et, concomitamment, celui de l'humanité. Des instances autoproclamées, comme la *Conférence des présidents des Universités* (CPU) ou les associations des Grandes Écoles, ou d'autres, institutions détournées de leur rôle, comme la *Stratégie nationale de la Recherche et de l'Innovation* (SNRI) ou le *European Research Council* (RCE), des Alliances et Agences visent à baliser le terrain scientifique et à généraliser la logique des *créneaux porteurs* au lieu du *front continu* de la connaissance.

Or les instances démocratiques existent, mais les « réformes » diverses les ont détournées de leur mission et vidées de leur contenu. Nous demandons non une résurrection ou un retour à un « âge d'or » qui n'a jamais existé, mais **leur revitalisation à la lumière des exigences et des nécessités contemporaines**. C'est sur elles que doivent reposer les responsabilités de décision et de réalisation de la politique scientifique.

- CNESER (*Conseil national d'enseignement supérieur et de recherche*), instance maîtresse en matière de formations universitaires. En collaboration avec le *Comité national de la Recherche scientifique* (CoCNRS), il formule annuellement un avis sur la politique scientifique publique. Cet avis a un caractère obligatoire (avant éventuelle modification réglementaire). Il a le droit de propositions législatives sur les domaines de sa compétence. L'Assemblée nationale doit se saisir de ces propositions et y répondre. Sur le même modèle, élus



démocratiquement au niveau régional, fonctionnent les CRESER.

- CoCNRS (*Comité national de la recherche scientifique*), instance maîtresse en matière de prospective scientifique publique et d'évaluation de la recherche publique (équipes et individus). Comme la majorité des équipes sont des UMR, cette évaluation se fait en collaboration avec le *Conseil national des Universités* (CNU). Le comité national, avec ses partenaires européens, prend en charge les Grands Équipements scientifiques. Il formule un avis sur les choix scientifiques, que le gouvernement doit suivre. Il a les mêmes droits que le CNESER concernant les propositions législatives.
- CNU (*Conseil national des Universités*), instance supérieure d'évaluation et de gestion des enseignants-chercheurs, dont les moyens et le fonctionnement démocratique et transparent doivent être garantis.
- Nous proposons la revitalisation du conseil supérieur de la recherche et technologie (CSRT) qui doit travailler avec le CoCNRS. Ce conseil, même s'il n'est pas une instance élue, a joué par le passé un rôle important en matière de politique scientifique et permis bien des échanges d'idées qui pouvaient souvent déplaire aux ténors du libéralisme.
- Dans chaque établissement universitaire, il faut des instances élues et fonctionnant démocratiquement, représentatives de la communauté universitaire dans sa pluralité, personnels et étudiants. Ces instances pourraient ne pas être identiques partout, mais obéir au même principe : l'expression pluraliste de tous et l'efficacité démocratique. C'est sans doute un des points où l'autonomie peut s'exercer avec pertinence.

La cellule de base où se mène la recherche demeure le laboratoire. Ses thématiques, leur réalisation au quotidien, l'organisation de ses travaux, le lien entre recherche et formation (dans le cas des UMR, sans pour autant exclure les UPR, qui, même si elles n'ont pas de co-tutelle universitaire, partagent aussi l'objectif général de formation à et par la recherche) sont débattus et décidés dans le conseil de laboratoire, instance démocratique de base qui doit disposer du temps et de la liberté nécessaires à la réflexion et à l'auto-évaluation, afin de donner sens au travail scientifique, à l'échange d'expériences et de pratiques dont peuvent émaner des idées ou des découvertes nouvelles.

2. Mise en pratique et évaluation

La question de l'évaluation a été beaucoup discutée, souvent sous l'angle déformé de l'idée que les scientifiques la refuseraient, car ils seraient rétifs à toute idée

de regard critique sur leurs travaux. La réalité est que l'évaluation, véritable moteur qui fait avancer la science, occasion d'échange entre les chercheurs et d'ouverture vers la société, s'est muée depuis des années en procédure antidémocratique et opaque de « classement », où l'on soumet les équipes au jugement d'agences de notation ayant pour objectif d'en choisir « les meilleures », les « plus méritantes », celles auxquelles il convient de consacrer les moyens financiers et humains. Véritable entreprise de sabotage des instances démocratiques, cette évaluation-notation a trouvé son apogée lors de la sélection des équipes et des individus en vue des opérations Labex du Grand Emprunt : sous couvert de besoins « scientifiques », on a assisté à un chantage aux moyens et à une tentative de dilution des équipes. Si elle n'a pas porté les fruits escomptés, c'est surtout grâce à la vigilance des intéressés.

Fixer *a priori* des règles dans le cadre d'échanges et débats contradictoires, avec la participation de tous les acteurs de la communauté scientifique, notamment des représentants élus, et vérifier *a posteriori*, dans le même esprit est une idée intéressante. Mais la vérification *a posteriori* peut aussi se transformer en véritable couperet, plus redoutable encore que ce qui est en cours aujourd'hui, si l'on ne fixe pas à l'avance, dans un cadre pluraliste et transparent, les règles et les critères selon lesquels cette vérification peut être réellement bénéfique au travail des équipes et favoriser leur dynamisme. Nous pensons par conséquent qu'il ne s'agit pas ici de rétablir « la confiance » entre la communauté scientifique le pouvoir et les citoyens, comme semble le soutenir le PS. Or, les procédures d'évaluation de plus en plus compliquées, et le contrôle (au sens propre du terme) de plus en plus tatillon des réalisations dans le cadre des programmes et appels d'offres divers la détournent de son sens et sont préjudiciables à la qualité de la recherche. Sous réserve d'en préciser le champ d'application et les procédures, nous sommes favorables à ce principe. Cependant, nous pensons que les politiques menées depuis déjà plus d'une décennie montrent combien cette notion de « confiance » s'est muée en pression visant à imposer des décisions. Rétablir les moyens pour la communauté scientifique de mener à bien ses missions est peut-être la meilleure façon de créer la « confiance ».

Nous pensons que l'évaluation est indissociable aux activités de recherche, a toujours constitué une partie intégrante de nos métiers dans leur exercice au quotidien, tant au niveau des équipes que des individus. **L'idée qu'il faille imposer une évaluation-sanction, ou qu'il faille faire dépendre de l'évaluation la stabilité de l'emploi scientifique (comme cela se pratique dans d'autres pays européens) découle du**



modèle capitaliste de la concurrence et de la rentabilité, modèle que nous considérons comme absolument incompatible avec la recherche. C'est pourquoi nous pensons que la recherche, qui est redevable à la collectivité nationale pour le coût et la qualité de son travail, doit être soumise à une évaluation critique permettant aux équipes et aux individus de s'épanouir, de progresser, de donner le meilleur d'eux-mêmes, de corriger ce qui doit l'être, de poursuivre dans un esprit d'émulation et de partage du savoir.

Une telle évaluation est consubstantielle à l'exercice des métiers de la recherche au quotidien. Elle n'a pas pour objectif de distribuer des « dividendes » (c'est-à-dire de gérer la pénurie de moyens en en donnant à quelques-uns au détriment du plus grand nombre) selon des mérites ou des modes et elle respecte les personnels et leur statut. Loin d'obéir à des impératifs fixés hors du cadre scientifique (ceux du pouvoir politique et économique, ceux du conformisme académique et du mandarinat, ceux de la reproduction de courants de pensée médiatiques etc.), **l'évaluation par les pairs est pour nous la seule et unique voie** permettant à la science d'accomplir ses missions et de réaliser ses objectifs. L'interface avec les Assemblées élues (nationales et régionales) doit permettre l'appropriation régulière et continue par elles des avancées de la connaissance et des problèmes rencontrés. Cette évaluation se fait au sein des **instances paritaires et démocratiques**, c'est-à-dire le *Comité de la Recherche scientifique* et, pour les universitaires, le *Conseil national des Universités*. **C'est pourquoi nous demandons la suppression de l'AERES : agence externe fondée sous prétexte « d'objectivité », ce qui sous-entend qu'on ne ferait plus confiance ou qu'on contesterait la légitimité des instances démocratiques précitées, elle obéit à la logique de « l'expertise » par des personnes nommées, choisies selon des critères opaques.** L'expérience que les équipes ont tirée de ses « évaluations » (c'est-à-dire de leur notation) a prouvé qu'elles étaient souvent contradictoires, sans réelle prise avec le terrain, et que les conseils prodigués ne servaient pas vraiment à améliorer le travail. Tout au plus ses notes ont permis un démarchage des équipes « à thématiques porteuses » (sic), en vue des opérations « d'excellence ».

Rétablir et réhabiliter l'évaluation par les pairs au sein des instances démocratiques signifie également réfléchir sur les critères et les procédures d'évaluation. Car les travaux scientifiques sont évalués à tout moment, qu'il s'agisse de leur parution dans des revues spécialisées ou grand public, de leur présentation lors des journées d'études, de séminaires, de colloques, de la direction de travaux d'étudiants (de tout niveaux, notamment de doctorants), de comptes rendus d'ouvrages, d'applications pratiques etc. Les critères d'éva-

luation ne sont pas à confondre avec « l'utilité » de telle ou telle discipline ou domaine scientifique, mais doivent être adaptés à leurs particularités, prendre en compte les difficultés rencontrées, permettre également l'interaction entre eux et avec la société. Cette dernière, qui est indispensable pour la *popularisation* de la science, donc pour la compréhension de nos travaux par des non-spécialistes et pour la diffusion de la *culture scientifique*, est aujourd'hui laissée le plus souvent à l'initiative individuelle. L'absence de temps, dû à la multiplicité des tâches à accomplir et à la pénurie des moyens (manque de postes et précarité) la rend aléatoire. L'instauration d'un tel critère d'évaluation demande donc la prise en compte de ce travail et du temps nécessaire pour l'accomplir.

Si 70% des ressources des laboratoires doit impérativement être assuré par des crédits permanents et stables (« soutien de base »), sans chantages ou contreparties, il importe de prendre en compte l'existence de projets nouveaux qui ne peuvent pas, le plus souvent, rentrer dans le cadre du travail quotidien, mais qui sont tout autant utiles pour sa progression, qui explorent de nouvelles pistes ou répondent à des besoins imprévus, qui bousculent parfois les normes établies (« projets blancs »). Aux côtés donc de la pratique quotidienne, un financement spécifique doit leur être consacré, des moyens spécifiques leur être accordés, non au détriment de ceux des équipes, mais en sus. C'est à de tels besoins qu'a prétendu répondre l'actuelle ANR. Or son caractère d'agence externe et son fonctionnement opaque, son penchant vers les modes, les méthodes inappropriées de présentation des projets (dénoncées par les candidats eux-mêmes), et surtout le fait que les financements qu'elle accordait étaient de plus en plus considérés comme le seul moyen d'obtenir de l'argent et des postes dont on avait besoin, enfin le principe généralisé des appels d'offres, plaident pour son remplacement. S'il faut en garder le principe, il faut en même temps réfléchir sur une autre **instance, paritaire, au fonctionnement démocratique et transparent, qui soutient ces projets au cours de leur réalisation et les aide à diffuser leurs résultats**, l'un des critères importants d'évaluation étant la possibilité pour ces projets de s'intégrer à terme dans les équipes existantes ou d'en fonder de nouvelles, donc de s'installer dans la pérennité et de créer, du même coup, des emplois stables. Une telle instance au périmètre strictement délimité garde un sens, mais son intervention ne doit pas dépasser 15% de l'ensemble du financement récurrent public. C'est notre vision d'une science qui avance, où la nouveauté donne lieu non à l'innovation prétendument rentable, mais à la production de nouvelles connaissances, compatible avec le temps long, celui de la science, incompatible avec le temps court, celui du capitalisme.



Lorsque nous parlons de « l'appropriation de la science par les citoyens », il est indispensable de préciser ce que nous entendons par « science », et comment s'opère cette « appropriation ». Car, si pour nous la recherche scientifique n'est pas une activité qui se mène loin de la société, confinée dans un milieu de « spécialistes » qui se distinguerait de celui des « profanes », nous ne pouvons ignorer le fait que, aux yeux du grand public, la « science » a une signification partielle, voire partielle, se résume souvent uniquement à des applications jugées utiles à la vie des gens, se soumet à des opinions médiatiques qui détournent souvent de la réflexion tant sur la notion de science elle-même que de son rôle et de sa place en démocratie.

C'est pourquoi, afin de réfléchir sur les liens entre la recherche scientifique et les citoyens, il convient d'examiner comment se forme ce que l'on appelle communément « l'opinion », notamment *via* les médias qui sont le plus souvent dans les mains des grands groupes capitalistes en vue de la diffusion de l'idéologie dominante. Il convient également de rétablir le sens du terme « science », qui, de par son étymologie, s'étend à tous les domaines de la connaissance, contient donc toutes les disciplines sans distinction utilitariste, sans critère de rentabilité, sans exclusion et sans confusion entre science et technologie. C'est cette conception de science non parcellisée qui a présidé à la création du CNRS et en a guidé la mission.

L'exercice de la démocratie à tous les niveaux fait partie de la réflexion sur le lien entre science et société. La distinction entre « l'expert » et « le profane » peut être transposée aussi dans ce cadre : si l'on vise l'abolition de la distance entre décideurs et exécutants, si l'on cherche aujourd'hui à établir de nouveaux modes de participation réelle des citoyens dans la vie de la cité et des salariés dans celle de l'entreprise, nous pouvons également réfléchir sur ceux qui permettront de ne plus faire des citoyens des spectateurs passifs du « spectacle » de la science (ou de la « science-spectacle »). Ce sera aussi une façon de combattre les diverses réactions négatives, méfiantes ou anti-scientifiques qui se développent souvent sous des formes insoupçonnées, dirigées explicitement ou implicitement par des conceptions obscurantistes de tout ordre, non seulement religieuses. Nous n'allons donc pas exposer ici des idées visant un « contrôle » de la science par les citoyens, mais celles qui permettent, y compris par la voie institutionnelle, que les domaines a priori difficiles d'accès pour un non-spécialiste puissent s'ouvrir de sorte à mettre sur la place publique les enjeux scientifiques, en liaison étroite avec ceux qui y travaillent.

I. Modes, médias et démocratie

La réflexion sur la façon dont se forme, aujourd'hui, l'opinion du citoyen sur « la science » est indissociable de celle sur le rôle des médias au sein du capitalisme, et sur le rôle des scientifiques dans la diffusion des connaissances spécialisées qui font l'objet de leurs recherches. Nous n'ignorons pas le fait que l'information, y compris celle liée à la science, est un des principaux enjeux des capitalistes, et que c'est à travers la possession et le contrôle des médias que se diffuse l'idéologie dominante qu'ils tentent de nous imposer. Les diverses émissions médiatisées sur des thèmes scientifiques, les controverses qui y sont liées, ainsi que celles qui, sous couvert d'élan de générosité populaire, relie implicitement financement de la recherche publique et charité (ou compassion), montrent qu'il y a besoin de s'affranchir des modes et de se méfier des intentions louables qui prétendent rapprocher les chercheurs de certains domaines (qui « vendent » ou « se vendent » bien) des prétendus bénéficiaires de leurs recherches.

De même que nous contestons le modèle délégué qui éloigne les citoyens des centres de prise de décisions et encourage leur passivité, de même que nous luttons contre l'abstention électorale mais aussi contre l'idée que l'exercice du droit de vote est la seule voie de participation aux affaires publiques, de même que nous sommes pour l'instauration d'une démocratie économique, avec de nouveaux pouvoirs pour les salariés, nous pensons qu'il faut renouveler le contrat entre scientifiques et citoyens. Cela est d'autant plus nécessaire que, dans le débat public médiatiquement faussé, on fait souvent référence au « coût » de la recherche publique pour le contribuable, donc on associe volontiers ce « coût » et la notion d'utilité de la science.

Oui, l'activité recherche a un coût, dérisoire par rapport aux immenses gâchis et profits financiers des multinationales et des banques, aux dépenses militaires de la course aux armements, au coût social de la réduction des services publics sous prétexte qu'ils pèsent sur la dette des États. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut éclairer les citoyens, les mettre en garde face à la conception utilitariste de la science (qui implique sa compartimentation), face aux idées anti-scientifiques, même celles qui se présentent parées des bonnes intentions d'un « retour à la nature » idéalisé, de la protection d'un environnement qui fait fi des hommes qui y vivent, de la sauvegarde de la planète dont le principal ennemi serait le progrès scientifique. Cela ne signifie pas un retour à une conception linéaire du progrès ou à une



confiance absolue en ses bienfaits : nous pensons que seuls les citoyens d'une société libre et démocratique peuvent saisir les enjeux scientifiques, peuvent exercer leur esprit critique sans se laisser embrigader par des modes, des idéologies ou des intérêts dominants.

2. Comment faire ?

Éclairer est le premier pas, mais nous pensons qu'il est nécessaire que l'interaction entre science et société s'appuie sur des instances, des espaces où les uns et les autres pourraient se retrouver, échanger, dialoguer, voire se critiquer mutuellement. *Relater* les découvertes (celles qui sont dignes de publicité selon les médias) ne signifie pas *informer le public sur leurs enjeux* ou sur les conditions dans lesquelles elles ont été produites. De plus, dans le monde actuel où une actualité chasse l'autre et où la rapidité est érigée en principe majeur, il n'y a pas de mise en perspective historique des découvertes scientifiques, ni d'explication du cadre disciplinaire et interdisciplinaire dans lequel elles ont été élaborées, ce qui rend encore plus difficile leur compréhension.

Nous proposons **la création de forums citoyens de la science, de la technologie et de la culture**, dotés de pouvoir d'enquête, constitués auprès des collectivités territoriales, des sites industriels, agricoles, maritimes, à chaque fois que le besoin des populations en manifestera l'exigence. Ils seront **indépendants de tout pouvoir politique ou pression économique, débattront publiquement et rapporteront annuellement devant l'Assemblée nationale**. Le gouvernement aura l'obligation de répondre à leurs questions. **Des mesures incitatives encourageront les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche publics à participer activement**

à ces forums. Ainsi pourra s'opérer de façon « officialisée » la communication entre ceux qui font la science et ceux qui, tout en ne la faisant pas, ont le droit et le besoin s'en approprier les problématiques, de participer éventuellement, à leur façon à son développement. Loin de toute notion de « contrôle » ou de réponse à des exigences fixées en dehors des intéressés. Loin de l'impact des médias aux mains du Capital qui forment et formatent l'opinion publique.

Les conditions dans lesquelles se mène la recherche aujourd'hui ne sont pas favorables à son appropriation sociale. Tout concourt pour créer l'illusion d'une recherche immédiatement rentable (qui ne serait donc pas une perte pour le contribuable), d'une recherche considérée comme un « placement », ne faisant donc pas partie de la culture, du mouvement des connaissances. D'une recherche-abstraction, sans personnels, sans métiers, sans vie quotidienne. D'une recherche dont les seuls aspects qui comptent pour le public seraient sa « nocivité » ou son « innocuité », voire ses capacités salvatrices (ce dernier aspect est souvent mis en avant pour la recherche médicale). Les appels d'offres et les créneaux porteurs ne sont donc pas dommageables seulement « en interne », mais sont préjudiciables pour l'interaction avec la société.

Contrairement à une conception qui fait des scientifiques des « éclaireurs » ou « instituteurs » d'un public prétendument éloigné du monde de la connaissance, nous pensons que toute interaction entre science et société doit d'abord s'appuyer sur les travailleurs de la recherche dans un esprit de partage et de popularisation du savoir. Pour ce faire, contrairement à ce qui est en cours actuellement, **les personnels de la recherche doivent disposer du temps et des moyens nécessaires pour la diffusion**

et la valorisation des résultats de leur recherche auprès du public, et que cette tâche ne doit pas être considérée comme annexe ou déconnectée du travail savant. Une réflexion doit aussi être menée pour voir comment cet effort vers « l'extérieur » puisse faire partie de leur évaluation « en interne ».

En conclusion, en vue d'une véritable « appropriation sociale », il faut considérer la connaissance dans son ensemble, indissociable des luttes pour les droits sociaux, indispensable pour la formation des consciences, comme une arme des plus puissants dans notre combat contre le capitalisme.



étude critique du document du PS

*Construire l'avenir : la recherche et l'enseignement supérieur
au cœur du changement*

AVANT-PROPOS

Le 18 mai, à Toulouse, dans le cadre d'un Forum organisé par lui, le PS produisait un long document programmatique sur la recherche et l'enseignement supérieur. Peu disert lors de luttes et dans les régions qu'il dirige pour contrer les offensives de la droite, il est ici très prolix. Ce document est d'inspiration progressiste et il a des apparences de document de parti de gouvernement. Il est très complexe ; seule la lecture attentive, à laquelle il faut ajouter des recoupements avec notamment ce que le PS a produit lors de ses Conventions nationales, permet de prendre la mesure des ambiguïtés dans la démarche et les aspects propositionnels. « Ambiguïtés », le mot mérite qu'on s'y arrête : si cela signifie qu'on y trouve la trace de contradictions structurantes non affrontées, non déclarées, nous croyons pouvoir dire que l'expression est appropriée ; si à l'inverse on pense que ce texte peut se décliner de façon différente suivant – par exemple – ce que diverses luttes à prévoir pourraient imposer, on se tromperait lourdement. Croire que l'épisode des retraites n'a pas donné des idées en dehors de la droite sur la façon de se comporter lorsqu'il y a mouvement populaire, c'est se leurrer. C'est pourquoi le PCF croit devoir se livrer à une étude critique publique détaillée.

C'est dire que le PCF prend la question au sérieux. Nous ne voulons pas seulement que la gauche l'emporte face à la droite – sur ce point, notre détermination n'est pas à démontrer – mais aussi qu'elle ne rejoue pas le scénario des « trois petits tours et puis... ».

Ce document critique ne vient pas comme si le PCF n'avait de son côté rien produit de tel. Il a produit et publié ; il produira un document synthétique d'ici septembre, mais il est décidément impossible de pen-

ser que la juxtaposition des documents à vocation programmatique suffit à produire une conscience aiguë des enjeux. La gauche, toute la gauche, doit prendre l'habitude du débat sur le fond et non le fuir. Cette lecture est donc à sa façon déjà largement contributrice.

Le PS déclare ce qu'il fera s'il est au gouvernement ; c'est utile et positif. Mais, même si le gouvernement en question ne comprend pas toutes les composantes de la gauche, il lui faudra tenir compte, notamment sur de tels enjeux, de l'ensemble de l'arc parlementaire qui aura permis la victoire de la gauche aux élections. **Il ne semble pas que le PS y soit prêt, c'est notre première observation. À perpétuer ainsi une vision hégémonique du gouvernement, le PS ne s'engage pas dans la bonne voie.**

Bien sûr, ponctuer du mot « gauche » chaque paragraphe est un exercice vain, c'est pourquoi ce n'est pas cela qui est mis en question ici. Mais entre l'absence totale et l'usage à bon escient, la distance est longue et les sous-entendus nombreux. **Nous ne faisons pas un mauvais procès : il n'est pas scandaleux, ni déplacé de se demander si cette absence dans tout le texte ne marque pas une recherche obstinée d'un « consensus » allant au-delà, très au-delà des frontières de la gauche.**

Ceci est d'autant moins un procès d'intentions que des documents antérieurs du PS, notamment les Conventions de ce parti, attestent qu'il s'agit bien là d'une orientation politique majeure. Si l'on considère que les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche sont partie prenante d'un projet de société, c'est dans ce cadre-là que de telles propositions doivent être examinées.



PREMIER ENSEMBLE CRITIQUE L'introduction du document

L'idée première qui se dégage de la lecture est qu'il s'agit, nous l'avons dit d'emblée, d'un texte progressiste : nombre d'exigences, brandies tant par les organisations syndicales que par d'autres forces associatives ou politiques, sont reprises – éventuellement déclinées différemment. Par là même, il ouvre la voie à des discussions fondamentales au sein de la gauche. Mais on comprend bien que le rassemblement d'un ensemble d'exigences progressistes ne fait pas projet : il ne s'agit pas de jouer à « Monsieur Plus », mais d'avoir une logique d'ensemble, sorte de principes fondateurs et de cadre général qui guidera demain une politique de gauche pour l'enseignement supérieur et la recherche, en liaison avec d'autres domaines fondamentaux. Nous nous livrons donc à cet exercice avec une certaine gravité.

Le texte procède en déclinant ce que le PS appelle « une grande ambition pour la recherche et l'enseignement supérieur, l'ambition de faire vivre cet héritage républicain des Lumières, **mais aussi** (c'est nous qui soulignons) l'ambition de faire gagner la France dans le XXI^e siècle » (p. 4).

Que vient faire ce terrible « **mais** » dans cette annonce ? À supposer que la suite, « faire gagner la France dans le XXI^e siècle », ne soit pas un brin suspect, ce « **mais** » indique dès le départ une contradiction étrange entre un rappel mémoriel de gauche et un objectif qui ne lui appartient pas.

« Gagner »... On joue ici avec les mots. Nous ne sommes pas sur un terrain de sport : gagner contre qui et contre quoi ? Nous a-t-on assez répété que l'UE et son cortège de diktats bâillonnant l'expression de la volonté nationale « était la chance de la France » ? Le PS n'a-t-il jamais donné dans cet hymne à l'abandon de souveraineté ? Que vient faire alors ce rappel du coq gaulois ?

L'introduction du document se place du point de vue des défis contemporains auxquels la politique choisie doit répondre. C'est le bon angle d'attaque. Mais la réflexion à cet égard est courte ou étrange.

Elle est courte, car elle ne dit rien d'un système historiquement à bout de souffle. C'est là bien autre chose qu'une clause de style : le chômage de masse est désigné comme « sous-emploi » ; la destruction lente mais avérée, et qui s'accélère, des ressources planétaires, leur pillage sans frein ni retenue appelle selon le PS des « retrouvailles » avec un « développement durable » qui n'a jamais eu lieu ; l'expression au demeurant est devenue si banale dans le discours politique, qu'elle peut aussi bien renvoyer au « green

business » qui dès aujourd'hui tanne les particuliers à tout propos, ou au tourisme vert, ou à la conservation d'un environnement (de « la nature ») d'où l'être humain, sa vie, sa santé, sa sécurité et son épanouissement sont absents. Le PCF se prononce pour un développement **humain** durable ; l'adjectif n'est de toute évidence pas une formalité d'écriture.

La catastrophe nucléaire de Fukushima, les responsabilités fondamentales de TEPCO, la compagnie privée qui a caché tant d'accidents précédents et a préféré la rentabilité à la sécurité, avant, pendant et après le séisme, les compromissions du gouvernement nippon avec l'appareil des multinationales japonaises, leur manque total de respect pour la civilisation, tout cela n'a, semble-t-il aucune incidence sur la grande ambition déclinée par le PS.

Mais surtout la crise qui a explosé sous nos yeux, la domination maintenant structurelle et revendiquée du capitalisme industriel par le capitalisme financier ne joue aucun rôle dans l'élaboration d'une politique scientifique selon le PS. De la même manière, le corsetage de l'opinion des peuples, de leur expression où que ce soit dans le monde, ici par des dictatures qui sont imposées par les États dominants, là par des politiques économiques qui les étranglent, n'est pas mentionné. Or, la connaissance a besoin de liberté pour se déployer, se diffuser, contribuer à la citoyenneté critique : les récentes révoltes arabes n'ont-elles pas été assez éloquentes ?

Restreignons notre regard aux politiques de l'UE dont le Pacte pour l'Euro plus n'est que le dernier avatar et provoque dès à présent une insurrection populaire en Grèce depuis longtemps, et maintenant au Portugal, en Irlande et en Espagne, **insurrection dont les étudiants et les jeunes diplômés sans travail, sans statut et sans avenir forment une composante essentielle. Le PS n'a semble-t-il rien vu, rien entendu. De même, la « stratégie de Lisbonne » n'est pas critiquée, au moment où même ses auteurs ont revu leurs prétendues ambitions à la baisse. Une fois de plus, le PS n'a rien vu, rien entendu. On retrouvera dans ce qui suit les questions lourdes relatives à l'AGCS dont procèdent nombre de réformes centrales de l'enseignement supérieur et de la recherche et notamment le « processus de Bologne » que le PS ignore délibérément. Pour lui, ces réformes sont ou secondes ou compatibles avec son programme.**



Il ne s'agit pas d'exiger du PS, ce qui n'est pas son intention, de chercher à rompre avec ce système et à trouver les voies qui permettent son dépassement. **Simplement, parler des défis contemporains de l'enseignement supérieur et de la recherche sans évoquer d'une phrase que le développement récent du capitalisme est un obstacle devant ce que le PS semble vouloir promettre lorsque sa pensée est progressiste (elle ne l'est pas toujours, on va le voir) ressemble, il faut le dire, à une mystification.**

On dira – et on se trompe ou on s'illusionne ce faisant – que tout ceci, qui est une forme de rappel à l'ordre d'une pensée communiste, n'a rien à voir dans la question et que sans nier qu'il existe quelques menues questions dont la politique « générale » devra « peut-être » s'emparer, les défis de l'enseignement supérieur et de la recherche transcendent de loin la question systémique. On doit « pouvoir faire » indépendamment.

D'excellents auteurs – tels Paul Krugman et Joseph Stiglitz ¹ – qui sont moins éloignés de la pensée globale du PS que de celle des communistes, l'ont écrit cependant à longueur de page ; et on ne peut leur reprocher de ne pas faire de la connaissance un enjeu du XXI^e siècle. Le PS apparemment en ignore tout, ne les a pas lus.

Parlons donc de ce qui nous semble se rapporter fondamentalement au sujet.

Les rapports homme/outil/nature se sont modifiés sur tous les plans. Ces rapports explosifs posent d'une façon totalement inédite la question de l'émancipation humaine. C'est le développement incompressible de ces rapports, ses résonances sur la question de l'émancipation, qui entre dorénavant en contradiction totale avec des rapports de production devenus incapables de les déployer. La théorie de la « destruction créatrice » va maintenant servir de guide aux modifications structurelles de l'appareil de recherche dans un contexte mondial de guerre économique déchaînée entre capitaux, entre transnationales géantes. Surgissent alors de nouvelles contradictions insolubles : séparer et comprimer l'essor du développement de la connaissance de ses « applications créant de la valeur qui se met en valeur » devient impossible et en même temps impératif ².

De la même façon, le coût généré dans l'appareil productif par l'implémentation de tout ce qui peut l'être en temps réel au niveau des moyens de production est insupportable pour les multinationales et pour le capital français dorénavant assujéti à sa composante financière. Au demeurant, il n'y a pas que le coût engendré qui provoque la hantise mais tout ce que le processus implique au niveau de la formation des salariée-e-s, au niveau même des rapports de travail ; hors de cette contradiction, on ne comprend pas la vague de suicides. L'assujettissement de la science devient de l'asservissement. Il conduira aux premiers exemples de la science frelatée.

Il est donc vital de comprendre, au-delà même de la question du contenu des réformes proposées dans lequel l'affrontement droite/gauche n'a pas disparu, que la question de la dynamique des connaissances, de son appropriation collective, touche aux *limites historiques* du capitalisme. Il ne s'agit pas de céder à une vision catastrophiste du capitalisme, mais d'expliquer, si faire se peut, que les questions évoquées ci-dessus sont révélées par son développement même et que les contradictions du système peuvent dans une certaine mesure être contenues, pas résolues. Ce n'est pas la seule question de ce type mais c'en est un marqueur.

Ainsi, séparer les enjeux de l'enseignement supérieur d'une saisie des contradictions provoquées par le développement du système est impossible même en première lecture. À partir de cette saisie, bien des conclusions sont envisageables, non seulement celle qui a la préférence des communistes. On se trouverait alors devant des positions de gauche *diverses mais compatibles*.

Il est d'ailleurs remarquable que le document du PS sent bien, en dépit qu'il en ait, et en dépit de sa

1. Ces deux auteurs économistes de premier plan, keynésiens et anticommunistes, n'ont pas de mots assez forts pour décrire un système dont le « triomphe de la cupidité » est l'unique boussole. En dehors de l'aspect pamphlet, l'article regorge de pages rappelant que le NEW DEAL a profondément restreint les inégalités sociales par des mesures fiscales qui aujourd'hui font hurler à la « spoliation ». Mais c'est loin d'être le cœur des préoccupations de ces auteurs. J. Stiglitz va jusqu'à envisager la nationalisation « temporaire » du système bancaire et du crédit ; il se prononce sans équivoque pour une autre orientation de la Banque Centrale des USA. Plus généralement, les deux auteurs font de la question de la connaissance un enjeu politique et J. Stiglitz ne trouve pas de mots assez forts pour dénoncer l'imposture des dogmes libéraux en vigueur y compris dans le système de formation supérieure des USA. Il insiste sur l'existence de plusieurs paradigmes, pas un seul qui prendrait le statut de « science économique qui nous apprend que ». Le même J. Stiglitz va jusqu'à dire que des comptes doivent être demandés à ceux qui, contre toute expérience, ont poursuivi des choix catastrophiques, que le système bancaire est fait pour être au service de la société, pas l'inverse, etc. etc. (in *Le triomphe de la cupidité*)
2. D'innombrables rapports et d'articles sur l'innovation dont le PS visiblement partage l'essentiel ont été publiés et sur lesquelles nous reviendrons. Tous ces rapports sont traversés d'une seule idée : la connaissance et son mouvement constituent une expression de la curiosité humaine et « un besoin incompressible », mais « cela ne nous intéresse pas comme tel, ce qui compte c'est ce qu'on en tire en tant que valeur qui travaille comme capital et donc se met en valeur ».



volonté d'être exclusivement « constructif », qu'il est indispensable de mettre en regard ce qu'il propose face à la politique de la droite. Mais sa critique est étonnante. Elle se centre une seule fois sur un discours, effectivement scandaleux, de Sarkozy en 2009 à la maison de la Chimie. On se demande alors si, avant cela, il n'y avait rien à dire de la politique suivie par l'ensemble d'une droite décomplexée et si la gauche, dont le PS semble vouloir réhabiliter des mesures législatives, avait instauré une orientation progressiste et l'avait enracinée au point de la rendre quasi indétrônable par la droite. Mais à trop s'accommoder avec un système qu'on a envie de modifier juste à la marge, à trop vouloir être « pragmatique » et « réaliste », à trop se poser en réformateur omniscient sans prendre en compte en premier lieu ceux dont l'enseignement supérieur et la recherche est le métier, le PS, avant la droite, n'a pas réussi à établir une politique qui aurait laissé des traces indélébiles. Et lorsque maintenant il est confronté à la politique de la droite, il est difficile de dire avec clarté ce qu'il compte en faire, si demain il était au gouvernement. La LRU, « réforme phare » du quinquennat, est ignorée pour ce qui est relatif à sa logique, à ce qu'elle institutionnalise. Elle sera « réformée » nous dit-on. Étonnant propos. Tout se passe comme si, en dehors d'égarés verbaux du président de la République, au fond, rien ne serait à reprendre de fond en comble, ni la LRU, ni le Pacte pour la Recherche, ni le Grand emprunt. On notera que, sans vouloir être désobligeant, les affirmations récurrentes de Valérie Pécresse et significativement dans un livre appelé à contre-emploi *Controverses*, qui déclare péremptoirement que sa réforme « est d'une gratuité absolue », qu'« elle n'est ni de droite ni de gauche » et qu'elle vise à « faire gagner la France au XXI^e siècle », que « la gauche n'y touchera pas », etc. étaient largement confirmées ici. Le fait que son analogue voire son calque ait fait l'objet de la Loi Gelmini en Italie en y suscitant de premières révoltes d'étudiants et de personnels de la recherche dans un paysage politique où la gauche est dévastée ne pose au PS aucune question. Il en est d'ailleurs de même en Grèce, où le PASOK et Giorgos Papandréou fustigent les réformes de la droite, mais s'emploie à imposer à l'université et à la recherche grecques une réforme qui n'a rien à envier de celles de la droite française (cf. l'article de Giorgos Roussis dans XYZ n°4).

La droite sous la direction de N. Sarkozy a conduit des « réformes » qui adaptent d'une main de fer l'enseignement supérieur et la recherche publique fran-

çais aux exigences du capitalisme mondialisé. Elle veut faire de ces deux aspects un outil fondamental pour une guerre économique, une guerre des capitaux exacerbée qu'il n'est nullement question de contrecarrer mais qui dessine au contraire un horizon incontournable, conforme à la vision que dégage le PS dans ses conventions. On y reviendra dans d'autres parties de cette critique. Mais une fois passés en revue des aspects non seconds mais structurants, les mesures concrètes, elles, sont peut-être finalement bonnes à prendre ; elles seront examinées en détail dans d'autres parties de ce travail.

Réformer ? Sans doute. N'y a-t-il pas lieu avant que de réunir une énième fois des États généraux « propositionnels » et aux contours bien balisés que le PS affectionne, de faire un bilan réel, une *évaluation sans concession*, des dégâts commis sous le quinquennat Sarkozy et de prévoir un plan d'urgence pour les réparer ?

Mais avant, il faut nous arrêter sur des silences redoutables ou des formulations qui ne le sont pas moins.

On trouvera par exemple, reléguées dans un coin obscur, 2-3 petites allusions aux SHS, parente pauvre de la recherche qui se proclame des « Lumières »... Tout au plus ces sciences (surtout « sociales ») contribuent à la compréhension du monde ; du renouvellement des problématiques, de l'exploration de champs complètement nouveaux par exemple en philosophie, du retour sur la grande scène des études sur l'impact de la fracture de classes, de l'archéologie etc. il ne sera pas question. Mais dans ce cas, où est leur aspect « scientifique » et leur place dans l'ensemble de la recherche ? À l'heure où seule la mobilisation populaire arrache les Manuscrits de Robespierre au mercantilisme, il y a de quoi s'épouvanter.

La question des « labels d'excellence » méritant un traitement à part, on y reviendra ; alors qu'il s'agit de la plus vaste entreprise de remodelage du paysage de la recherche, de destruction des liens territoriaux, d'instauration d'une logique radicalement différente totalement asservie aux besoins du capital, elle ne font l'objet d'aucun examen critique dans le texte du PS.

Mais surtout si l'on ose dire, voici une phrase étonnante, une de celles qui valent des discours : « Nous affirmons de ce point de vue que la recherche française reste l'un de nos meilleurs atouts face à la menace économique des pays émergents ». Tout n'est-il pas dit ?



DEUXIÈME PARTIE

DES MOYENS, DES STRUCTURES et... des êtres humains

On doit pouvoir faire « indépendamment » : voilà l'esprit positif qui parle. Tout ce qui précède, la crise du capitalisme, les diktats sans fin du FMI, de l'OCDE, le pacte de stabilité renforcé par le Pacte Euro Plus, le statut de la BCE, tout cela ne compterait pas. Ne compte pas non plus le rapport Attali aux formulations comminatoires, qui condense tout ce qui précède et que le PS cite quelque part comme s'il s'en réclamait. Un arrière fond tout au plus. Mais là s'arrête l'esprit positif en question, car, à force de ne pas tenir compte de pareils aspects « secondaires », le voici devant un mur.

« Pour enfin atteindre l'objectif de 3% du PIB dédié aux dépenses de recherche et de développement, il nous faut absolument renverser cette tendance » : quelle *tendance* ? « La France consacre de l'ordre de 2% de son PIB à la recherche et à l'innovation (sensiblement moins que la moyenne de l'OCDE) [...]. Une centralisation excessive bride actuellement la coopération interrégionale, l'initiative et l'autonomie, et les chercheurs et universitaires sont de plus en plus tributaires des arbitrages et de l'arbitraire politiques. Résultat : des acteurs épuisés et exaspérés, et un effort de recherche qui stagne ».

Magnifique envolée, toujours ces fameux 3% dont on ne sait pas qui les fixe ; puisque par ailleurs le texte nous dit que la Suède et la Finlande dépensent 3,5 % de leur PIB à la R&D, on ne va pas faire la fine bouche... Mais le problème est ailleurs. Il se trouve que le texte est absolument MUET sur les moyens à mettre en œuvre pour « renverser » cette fameuse tendance, laquelle ne date pas d'hier et **qui à elle seule justifie pleinement ce que nous avons appelé un plan d'urgence suite à l'évaluation sans concession des dégâts**. Le document affirme par ailleurs à ce sujet vouloir organiser des États généraux en ajoutant : « Nous prendrons le temps de la concertation, de l'expérimentation et de l'évaluation : l'enseignement supérieur et la recherche ont été trop déstabilisés ces dernières années par les effets de communication et l'accumulation de réformes permanentes pour supporter encore la précipitation et les politiques de table rase ». Nous sommes ainsi prévenus, pas de précipitation, ni de politique de table rase. En la matière, on verra qu'on peut s'attendre au pire, mais, si « la précipitation est mauvaise conseillère », **la mobilisation urgente de la communauté scientifique autour d'objectifs permettant de réparer ce qui a été détruit, cassé, fragilisé,**

exclu, à partir d'une évaluation collective sans concession associant tous les acteurs serait à coup sûr un signal fort.

La question des moyens se situe dans ce cadre-là. Le document, nous l'avons dit, est MUET sur la méthode en dehors d'un plan pluriannuel d'emplois qu'il serait vraiment détestable de boudier. Mais quels emplois ? Là-dessus, une lecture attentive nous en dit plus : on insiste à juste titre sur les « personnels techniques » mais, pour le PS, il s'agirait d'abord de mieux les former : les changements considérables dans les qualifications sont ignorés ainsi que **la notion globale d'emploi scientifique**, qui trancherait avec les divisions actuelles et rendrait vraiment visible le fait que **la recherche scientifique est une entreprise très largement collective**, lors même que l'apparence est essentiellement individuelle, et à plusieurs métiers qui ont chacun leur place. Le PS ne voit ni leur variété, ni leur diversité, ni la nécessité d'emplois pérennes à tous les niveaux, administration comprise (aussi valorisation, documentation, diffusion, etc.). La seule question à ce sujet, si on passe outre le fait que c'est la énième version d'une formule usée jusqu'à la corde, est la suivante : comment fait-on pour assurer la crédibilité d'un tel plan ? Comment peut-on à la fois être compatible avec les exigences renforcées du Pacte pour l'Euro Plus en matière de suppressions de postes de la Fonction publique et assurer le respect de ce plan pluriannuel ? Comment écarter le risque d'un accroissement de la précarité (déjà conséquente), sous prétexte de « gestion vertueuse des finances publiques » ?

Le document MUET sur les moyens ? N'exagérons rien. En le lisant et le relisant page après page, on voit que des redéploiements de moyens, on en trouve, des moyens nouveaux, on les cherche. « De 2001 à 2009 » nous dit-on, « la part de la R&D dans le PIB a encore reculé » : et on pourrait s'en sortir avec des redéploiements ? Sans doute trouve-t-on diverses formulations qui visent à modifier le CIR ; on peut penser que là, on peut récupérer 2 milliards d'€/an (le texte ne va pas jusqu'à envisager ce chiffre !). Sans parler de la question même de la nature du CIR dont le document fait l'éloge – c'est une Réforme Jospin, donc taboue – c'est très peu, si on veut assurer à la fois l'indépendance financière des laboratoires publics qui devraient recevoir à notre sens (et dans ce cas c'est le bon sens) à hauteur de 70% de leurs dotations en moyens récurrents, et le rattrapage



massif qui serait nécessaire¹. Ailleurs, on nous dit que les moyens affectés à l'ANR seront réduits, là encore sans toucher à cette structure en profondeur. Ce n'est pas avec ces rapiécages que l'on va assurer la pérennité des engagements budgétaires pluriannuels et encore moins la remise à niveau, fût-ce sur une législature, et encore bien moins « renverser la tendance ». Ne parlons même pas de ce qui serait nécessaire pour l'enseignement supérieur. Là le document n'est certes pas en retrait sur le constat désolant ; le serait-il qu'on ne pourrait pas le lire ; mais en dehors des larmes, on ne voit aucun engagement concret, hors de la question étudiante vue sous l'angle de l'autonomie financière, ce qui n'est pas ridicule, et des logements de type cité U sur lesquels nous reviendrons. Mais on accordera que constater que la dépense publique par étudiant est misérable ne fait pas un printemps de la gauche.

Il est vrai que, pendant que ce document est publié, les dirigeants du PS se répandent sur les antennes pour parler de leur « révolution fiscale » qui, si on a bien compris son essence, indépendamment de cet « immense progrès démocratique » que constitue l'étatisation des prestations sociales, du prélèvement à la source (unification fiscale avec l'Allemagne oblige !) qui enlève encore aux salariés leurs faibles pouvoirs de contrôle, consiste à *unifier* un impôt progressif, l'IRPP, et un prélèvement qui ne l'est pas, à savoir la CSG ! On ne saurait douter que là se cachent les ressources nouvelles ; mais sur qui reposeront-elles pour l'essentiel ? On ne le sait que trop. Taxer les fortunes et la spéculation financière est inefficace car « les riches sont peu nombreux », et contreproductive, car elle amènerait une chute drastique de la « compétitivité comparative dans l'attractivité des capitaux ».

Tout cela est fantaisie : si le pacte de stabilité n'est pas mis en question, si le statut et les missions de la BCE ne sont pas modifiés – à ce sujet Joseph Stiglitz développe, nous l'avons dit plus haut, un argumentaire au vitriol par rapport à ce que fait la Banque équivalente dans son pays, à ceci près, il y insiste, *qu'elle n'est pas indépendante du pouvoir politique* – si le carcan de l'inconstitutionnalité des déficits publics n'est pas brisé, tout cela constitue au mieux des

intentions louables, on hésite à dire ce que serait la pire des hypothèses.

En définitive, le projet du PS est nécessairement aux prises avec des contradictions qu'il dissimule et qui tiennent à son indéfectible attachement à une UE construite dans le dos des peuples et contre eux. Comment, dans ces conditions, envisager de bâtir une société du « mieux-être » ? Comment financer, en 5 ans et sans faire table rase des multiples contraintes budgétaires mises en place par la droite française et la collusion de la droite et des sociaux-démocrates d'Europe ?

Les moyens nouveaux n'étant pas de saison, on peut espérer des transformations fondamentales sur ce qui ne coûte rien, à savoir *les moyens politiques de la démocratie*. Si on a cet espoir, il faut l'abandonner.

En effet, le texte n'est pas avare de grandes déclarations sur la nécessité de « restaurer la confiance », de « redonner de la liberté d'initiative », etc. Son diagnostic est le suivant : « le bilan de la droite est un échec car toutes ses décisions ont été prises sans concertation préalable avec l'ensemble des acteurs de l'ESR ». « Se concerter », voilà la grande affaire. Palabrer oui, négocier, point. Une « concertation préalable » eût-elle changé quoi que ce soit à la détermination gouvernementale « d'en finir avec le programme du CNR » ? On peut en douter. Mais la formule utilisée laisse malheureusement penser – et c'est bien là le sens des États généraux envisagés – qu'après une « concertation préalable », grand-messe dont le PS a le secret, le champ serait libre à l'application, éventuellement modulée, des contre-réformes de la droite.

Il s'agit bien de cela en effet. Les dissertations savantes sur « l'autonomie » ne changent rien ; le PS dit, au fond, qu'avec des moyens, la LRU est une bonne loi. Sans doute trouve-t-on au détour d'une phrase, en cherchant bien, une référence (en dehors de la « collégialité », tarte à la crème consensuelle), à la « démocratie », mais c'est vraiment la dernière roue du carrosse. Le PS n'aime pas les rugosités. Bien pis, le PS parle de « dilution » de la démocratie par superpositions de structures et espère la contrer (à supposer que *dilution* soit le terme approprié, dilution dans quoi ?) par... le principe de subsidiarité. Mais ledit principe est au cœur des traités européens et on voit assez bien ce qu'il signifie : ce principe médiéval laisse les petites cours s'occuper du quotidien, cependant que loin des yeux de la foule inculte, on discute de choses sérieuses qui l'étrangent.

De ce fait, rien sur la présidentialisation, sur la soi-disant « gouvernance » qui est un principe fondamentalement libéral profondément adapté au capita-

1. Un calcul sommaire indique ceci : le PIB de la France en 2010 est d'environ 2000 Mds d'€. Pour investir à hauteur de 3% du PIB dans la R&D, il faut augmenter en volume la dépense publique en R&D de 50% sur 5 ans disons – durée de la législature ; ceci indique qu'il faut trouver 20MMDS d'€ nouveaux sur 5 ans soit 4MMDS d'€ par an nouveaux ; c'est par an l'équivalent du CIR actuel ! Bien entendu, ce calcul ne prend pas en compte la nécessité de doubler l'investissement public dans l'enseignement supérieur sur une législature et une mesure voisine pour la recherche fondamentale et appliquée publiques.



lisme mondialisé mais qui n'a que faire de la participation effective de tous et toutes aux *décisions*², et bien entendu *rien* sur les *missions* et la *logique de service public*. Au lieu d'un texte profondément politique donnant les lignes directrices de la vision du PS sur un tel ensemble, sur sa trajectoire et sa portée, on a un ensemble disparate où se mêlent vœux pieux, tentative hésitante de lecture critique des œuvres du quinquennat Sarkozy, et tendance lourde à mettre ses escarpins dans les traces des bottes antérieures.

Les structures universitaires doivent être revues de fond en comble. On doit rétablir la responsabilité collective, sortir du présidentialisme, faire en sorte que des structures réellement représentatives donnent les moyens effectifs à chaque acteur ou actrice de l'ESR de pouvoir donner son avis, d'intervenir dans les décisions en étant ou non membre de telles structures. Le sens des mouvements de 2009 est double : ce n'est pas la *confiance* qui est en cause ; ce qui est en cause, c'est le *caractère inacceptable* de la logique managériale dont la LRU a fait sa règle d'or, c'est le refus simultané de participer à la mission de service public sans avoir son mot à dire sur ce qui est censé le transformer.

La Commission Attali doit être supprimée. Elle ne procède d'aucune légitimité. La République française n'a que faire des ukases d'« experts » omniscients autoproclamés.

Mais les choses ne s'arrêtent pas là. **Pour le CNRS, le texte est d'une extrême prudence et au-delà.** Visiblement, l'ANR est excellente : on doit un peu rogner ses moyens, mais son principe d'agence extérieure et son rôle néfaste pour les instances démocratiques du CNRS qui deviennent de plus en plus des coquilles vides, ainsi que sa logique d'orientation vers des créneaux « porteurs » et vers une généralisation de la recherche dominée par des appels d'offre donnant lieu à des projets réalisables (?) sur 3 à 5 ans ne pose au PS aucun problème. Il propose d'en faire une Agence de type Fraunhofer (l'Allemagne a la cote). Ce qui est sûr, c'est que le PS ne renonce pas ici à une vision étatiste : **l'ANR, c'est l'affaire des grands choix de l'État, si on a bien compris. Qu'advient-il pour ceux qui ne rentreront pas dans ces « grands choix » ? Comment seront-ils financés ? Leurs recherches se poursuivront-elles ? Dans quel cadre ?** Mais à vouloir concilier à tout prix les papillons et les brasiers, on brûle les ailes des premiers c'est bien connu.

Quant à l'AERES, qui attire les foudres unanimes de la communauté scientifique, il est dit, après gémissement obligée aux « très nombreuses critiques », qu'« **une négociation devra être ensuite organisée pour la faire évoluer** »³. **Négociation avec qui ? On ne saura pas. Vers quel horizon lumineux ? On n'en saura rien. En a-t-on besoin ? La question ne sera pas posée.** Et pourtant, si le PS se soucie de la démocratie, même sous son aspect plus ambigu et édulcoré de « collégialité », il n'est pas sans savoir que **c'est à cause de l'AERES que le comité national du CNRS, par exemple, n'est plus l'instance d'évaluation des équipes et qu'on est passé d'une instance paritaire avec des représentants élus à une autre, composée d'experts nommés** qui évaluent, ou plutôt classent les recherches et décident arbitrairement de ce qui est ou non valable (c'est d'ailleurs sur la base des notes de l'AERES qu'ont été sélectionnés les projets Labex du Grand emprunt, donc c'est d'elle que dépend aussi le financement).

C'est peu de dire ainsi que **le Pacte pour la Recherche n'est ainsi pas remis en cause** : on comprend pourquoi à la lumière de ce qui précède. Certes, le PS prend garde d'insister à tout propos sur le contrôle *a posteriori*. Mais si la chose est à la mode, encore faut-il déclinier ce principe qui doit, selon le PS, « retisser un rapport de confiance entre l'exécutif politique, les citoyens et le système universitaire et scientifique ». Est-ce là le cœur de la question ? On peut en douter sérieusement.

On ne crachera pas pour autant sur l'idée que l'évaluation-sanction est une catastrophe, on ne repoussera pas d'un revers de main l'idée de déconnecter le financement de l'évaluation. Mais ce sont là des principes parfaitement en contradiction avec une concurrence exacerbée que le système engendre, dont il se nourrit et qu'il accentue sur tous les plans.

De la sorte, même si le PS considère à présent que la coopération a des vertus, ce n'est pas pour lui le principe majeur. Laissons de côté la question « métaphysique » qui consiste à considérer que « la compétition est un moteur de la recherche » (on peut discuter à l'infini de cette affirmation ; les exemples abondent des tenants de cette thèse et de ses détracteurs). Des années de politique inscrite dans les dogmes du libéralisme en ont accrédité la pratique. La question est de savoir au plan politique quel principe doit prévaloir : la *compétition* ou la *coopération* ? Si ce chantier-là n'est pas déblayé, la coopération sera souhaitée et c'est la concurrence exacerbée qui restera dominante. Que celle-ci soit la seule règle dans le cadre du capital est une chose ; penser qu'on puisse la domestiquer sans porter atteinte à sa logique est une lubie.

2. Lire à ce sujet *La gouvernance : pour ou contre le Politique*, par A Kazancigil (Éd.A. Colin).

3. Comme on le voit, le PS connaît l'existence du mot « négociation » ; le sens de la chose lui semble impénétrable.



Penser ainsi, c'est imaginer que le contrôle *a posteriori* qui est souhaitable ne sera pas encore davantage exigeant et ne comportera pas de risques de sanction-couperet, plus graves encore. Le contrôle *a posteriori* n'est pensable comme élément de liberté d'initiative qu'à la stricte condition de refuser des choix *a priori*, implicites, qui ne manqueront pas de se manifester lors du verdict. Et ces choix implicites, qu'ils proviennent de la politique de l'État ou d'autres forces qui veulent maintenir le corset de la concurrence libre et non faussée et se battent pour cela, suffiront à manier la hache de façon plus violente et plus expéditive qu'auparavant⁴. Le contrôle *a priori* fixe des règles explicites ; il doit être dépouillé de tout ce qui le rend opaque, de tout ce qui le rend « tatillon » et fait perdre un temps effrayant. En un mot, il doit être réduit à sa plus simple expression, mais les règles du contrôle doivent être définies *a priori* et le contrôle *a posteriori* doit vérifier que le travail accompli remplit les conditions fixées au départ, publiquement. Pour ce faire, ce contrôle doit impérativement prévoir la présence syndicale dont au passage le PS n'a jamais entendu parler.

Le PS ne parle à aucun moment de revenir aux missions du Comité national, évaluation et prospective, tout ceci pour lui appartient à un passé révolu. La prospective, certes, on en parle et on dit même que le CNRS pourrait de voir confier cette tâche « au nom de l'État » et ce, pour la recherche fondamentale. Mais on ajoute curieusement que cette mission comprendrait la « négociation des moyens récurrents attribués aux établissements pour leurs laboratoires, en liaison avec la Conférence des présidents des universités (CPU) et les associations de écoles ». Mais pourquoi ne pas confier ces deux missions au Comité national, la seconde étant réduite aux moyens affectés par le CNRS dans un cadre d'association à redéfinir ? Le Comité national a une légitimité pour le CNRS que personne ne lui conteste. La

CPU c'est tout autre chose ; son statut n'est d'ailleurs jamais mis en question : le PS ne conçoit pas les orchestres sans chef et sous chefs. En quoi le CPU a-t-elle joué dans les années précédentes un rôle utile ? En quoi est-elle légitime ? La même observation sur la légitimité

cette fois (non sur l'utilité) se pose pour les associations des écoles. À vouloir tout conserver et « concilier », on se mélange les pincesaux...

Quant à négocier... Ambiance : l'État fixe l'enveloppe globale, les grandes orientations de Recherche et pour le reste, débrouillez-vous entre partenaires qui n'ont aucune symétrie !

Décidément, il y a fort à faire pour définir les bases d'une saine coopération, d'une coopération sans domination d'où qu'elle vienne entre les deux piliers de notre appareil de recherche. On avance ici l'idée que ce n'est pas en conférant à des instances discutables comme la CPU un rôle aussi important qu'on y parviendra ; et il faut ajouter que l'on ne doit à aucun prix permettre à l'État le petit jeu dont il a le secret de jouer l'un contre l'autre en se dédouanant de sa responsabilité première en matière de financement public, ce que permet inévitablement le processus décrit ci-dessus.

Après ce tour d'horizon trop partiel il faut en venir à la question de l'organisation territoriale ; c'est à quoi nous allons procéder dans la partie III.

Toutefois, ajoutons ici une *remarque non exhaustive sur les docteurs* : il semble que là le PS n'ait pas été sourd, mais sa démarche boîte quand même. **Au lieu d'exiger immédiatement la reconnaissance du titre dans les conventions collectives, le PS commence par insister dans ce domaine sur le rôle d'exemple de l'État, à qui il demande la reconnaissance prioritaire dans les grilles de la Fonction publique.** Il n'y aucune objection évidemment à cette idée : la Fonction publique a de quoi embaucher des docteurs dans de nombreux domaines ; elle y gagnera en efficacité et en créativité (on a déjà fait remarquer plus haut que pour que ce rêve ait un semblant de réalité, il faut briser le carcan du Pacte de stabilité etc.). Mais est-ce bien la question déterminante ? **On sent dans l'écriture du texte que les conventions collectives, certes, sans doute, mais dans un futur lointain. Qui veut-on se concilier ce faisant ? Quelles bonnes grâces quête-t-on ?**

On le saura plus loin, dans la partie *Innovation*. Là, le PS jongle avec frénésie entre structures qui se chevauchent, s'entrecroisent, et forment une énorme usine à gaz, d'une part, réforme territoriale Balladur (qu'il entérine au passage) d'autre part, et... théorie de « mieux vivre le capital-risque ». Si on a simplement le souci de la cohérence en se référant aux Conventions, « mieux vivre » le capitalisme tout court.

4. Il serait bien temps alors de s'écrier, comme l'apprenti sorcier : « Did we do that ? »



TROISIÈME PARTIE INNOVATION

Le programme du PS met, dans sa partie II, « La recherche publique et privée, l'enseignement supérieur, au cœur de sa politique d'innovation ». Voilà pour le titre. La suite, c'est une autre affaire. Et d'abord, de quoi parlons-nous au juste ?

Il se trouve qu'un rapport du Sénat très fouillé qu'on se procurera à l'adresse :

<http://www.senat.fr/rap/r07-392/r07-3921.pdf>

et qui date de juin 2008, nous livre un état des réflexions et des pistes d'action politique, lesquelles pour partie découlent de la LRU et d'autres anticipent sur la politique suivie en la matière par N. Sarkozy. Il est signé conjointement par Joseph Kergueris, vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; vice-président de la délégation sénatoriale à la prospective, membre du groupe Union centriste et Claude Saunier, membre de la commission des affaires économiques et membre du Groupe socialiste.

Ce rapport rassemble des idées qui sont donc, pour dire les choses rapidement mais sans excès, communes à la droite dans son ensemble et au PS. On ne peut ici en donner une lecture exhaustive, mais cette référence est indispensable pour la suite, comme on le verra. Claude Saunier nous intéresse ici car, outre sa qualité de sénateur PS, il coordonne l'association ATTAC au Sénat et par ailleurs préside l'association Coperni 22. Comprenez qui pourra.

Dès le départ, le rapport note : « On distingue généralement les innovations de produit des innovations de procédé, ces dernières ayant trait au mode de production ou de distribution. Dans une autre approche, intégrant les progrès organisationnels, il est alors distingué quatre types d'innovation : innovation de produit, innovation de procédé (*stricto sensu*), innovation de commercialisation et innovation d'organisation ».

Dès le départ, la distinction s'impose, mais le programme du PS pour l'ESR n'a cure de ces distinguos subtils, même s'il les signale en passant comme s'ils n'avaient aucune importance. On peut alors se demander comment le PS entend-il mettre « la recherche et l'enseignement supérieur au cœur de sa politique d'innovation » ?

Une partie de la réponse se trouve dans ce rapport. En effet dès l'Introduction, on trouve :

« Une plus grande mobilisation de la population en âge de travailler élèverait le niveau de PIB potentiel de la France, mais cet impact ne saurait qu'être transitoire. En effet, le taux d'emploi ne peut augmenter indéfiniment, de même que la durée du travail. Par ailleurs, il apparaît qu'une simple accumulation du capital, fondée sur l'imitation et sans le secours de l'innovation, ne peut soutenir la croissance à long terme que pour les pays en phase de "rattrapage", les moins avancés technologiquement. D'une façon générale, sans innovation, la croissance à long terme se heurte au mur de la loi des rendements décroissants des facteurs de production, capital ou travail » (p. 12).

Nous y voilà. Le rapport ajoute, en se référant aux travaux du Conseil économique et social :

« À long terme, le ressort principal de la progression du PIB par habitant, autrement dit du niveau de vie économique moyen, est la croissance de la productivité des facteurs de production (capital et travail) via le progrès technique et l'innovation ».

On aura ici reconnu une forme quasiment classique, sans l'ombre d'une fioriture du soi-disant « Théorème de H. Schmidt », lorsque ce dernier caracolait avec son ami Valéry Giscard d'Estaing : « les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain ».*

Le rapport nous dit ensuite :

« La contrainte des rendements décroissants des facteurs de production (notamment du capital, donc de l'investissement), inscrite dans la théorie néo-classique, peut être surmontée : il est possible de connaître des rendements croissants et donc de débloquer le processus d'accumulation du capital.

Par ailleurs, on observe que certains investissements dans la recherche et l'innovation engendrent des externalités positives, dans la mesure où leurs rendements sociaux (pour l'ensemble de l'économie) sont supérieurs à leur rendement privé (au niveau de l'entreprise. » (p. 13).

On aura compris qu'en 2008, donc avant la première phase de la crise systémique, et bien avant la seconde introduite par la volonté d'inscrire la « règle d'or » de la ci-devant « maîtrise de la dette publique » dans la Constitution, la partie la plus lucide des personnalités politiques qui sont acquises au développement du capitalisme cherche de façon obstinée à trouver le remède miracle aux fameux « rendements

*. Évidemment, la référence au « Théorème de Schmidt » vise le rapport du Sénat qui exploite pour ses propres fins une formulation descriptive et assez neutre du CES



décroissants », en tout cas puissant, à un constat qui est déjà à l'époque très inquiétant et que les auteurs ne songent pas à cacher. En effet il y a péril en la demeure...

Le rapport du Sénat poursuit :

« II. UNE RECHERCHE FRANÇAISE MARQUÉE PAR UNE DÉPENSE PRIVÉE PEU DYNAMIQUE
A. DES CARACTÉRISTIQUES HANDICAPANTES

1. Un financement privé en retrait des standards internationaux

La dépense française de R&D en 2006 (DIRD1) s'est élevée à 38 milliards d'euros représentant 2,12 % du PIB. Même s'il faut souligner que, sur ce plan, la France ressort comme une meilleure élève que bien d'autres en Europe, nous sommes bien en deçà de l'objectif de 3 % en 2010 fixé par la stratégie de Lisbonne.

Si cette dépense est aujourd'hui proche de la moyenne observée dans l'OCDE, le ratio DIRD/PIB connaît une baisse rampante depuis la première moitié des années quatre-vingt-dix, époque à laquelle elle approchait celle des États-Unis, qui, pour sa part, s'est depuis fortement renforcée. Un "sursaut" provisoire a cependant été observé entre 1999 et 2002. En 2007, d'après les estimations de FutuRIS2, le ratio DIRD/PIB devrait se redresser significativement moyennant une dépense publique accrue et une augmentation du crédit impôt recherche (CIR) » (p. 32).

Pour le CIR, on a vu ce qu'en fait la droite. Sur ce point, le programme du PS est tout à fait stupéfiant. Citons :

« Il ne s'agit pas de remettre en cause un outil que nous avons confirmé lors de la Loi sur l'Innovation mise en place par Lionel Jospin en 1999, mais de mettre fin à une inflation et à des dérives constatées depuis l'élargissement de l'assiette de cet impôt en 2008 » (p. 15 du programme du PS) ; et, en gras dans le texte :

« LE PRINCIPAL OUTIL DE SOUTIEN DIRECT DE LA RECHERCHE PRIVÉE, notamment dans les PME indépendantes et innovantes, restera le CIR, en PLUS DES AIDES D'OSEO (aides à l'Innovation) ou la participation aux projets développés au sein des pôles de compétitivité impliquant la recherche publique et privée ».

Quelles sont les dérives ? On ne saura pas. Pourquoi des « dérives » ? Votre fille est muette. On doit en déduire que seul le PS sait ce qu'est un Crédit d'Impôt, comment il est de gauche, comment il n'est pas de gauche, et qu'à partir du moment où c'est une œuvre de son invention, touche pas, Lisette ! Le programme n'a garde de mentionner que si c'est bien sous Jospin, Premier ministre, que cette « invention » a vu le jour sous la forme élaborée qu'on lui connaît

(il date en fait de 2004), la loi sur l'Innovation a été présentée à grand fracas par Claude Allègre, qui l'a placée sous le signe de la fameuse déclaration « la recherche est faite pour produire des richesses ». Autrement dit, CIR, oui, l'alcool, non, « la dépense publique significativement accrue » attendra des jours meilleurs. La droite vient de nous montrer le subterfuge du Grand Emprunt, le PS sur « la dépense publique significativement accrue » est muet.

On ne peut tout citer, on l'a dit, mais il reste que :

« Parmi les pays de l'OCDE, seule la Suède (3,82 % en 2006), la Finlande (3,43 % en 2007), le Japon (3,33 % en 2005) et la Corée (3,23 % en 2006) dépassent les 3 % de part du PIB consacré à la R&D.

En France, l'effort public de recherche atteint un niveau relativement élevé, mais l'effort de R&D des entreprises y est, en revanche, comparativement plus faible ».

Voilà l'état des affaires en 2006, la situation s'étant encore dégradée depuis, en matière d'effort de R&D des entreprises. Évidemment, le PS sait tout cela, mais n'en parle pas ou peu et préfère de grands développements abscons relatifs aux structures et au Meccano qu'il affectionne dans ce domaine : plus le puzzle est complexe, mieux c'est.

Le programme verse aussi, reconnaissons-le, dans des audaces révolutionnaires stupéfiantes. Par exemple, « compte tenu de la confusion engendrée par l'empilement de dispositifs et le manque de cohésion global, il ne serait pas pertinent de créer de nouveaux outils (sic). Il est urgent [...] de réintroduire de la souplesse » !!! Voilà qui fera frémir de terreur le MEDEF...

Pour ne pas continuer indéfiniment sur ce terrain et sans être outrancièrement curieux, **on demande comment la puissance publique, l'État, le gouvernement, les Assemblées parlementaires peuvent contrôler de façon probante la part de l'effort effectif en R&D des entreprises privées.** Aucun document ne permet de l'établir, le Sénat utilise des documents de (feu) le CSRT, (feu) le CSRT utilise les documents de l'OPCST, l'OPCST ceux du Sénat (!). À quand la transparence ? À quand l'évaluation ? Ne comptons pas sur le PS pour poser ces questions.

Le programme du PS constate à juste titre que « la recherche privée est devenue le point faible de la recherche française » (voir supra et ce n'est une découverte pour personne). Mais, de cette constatation, le PS ne conclut pas à la nécessité de porter le fer dans la structure de décision stratégique, la propriété industrielle. Donner des pouvoirs nouveaux aux salariés dans les conseils d'administration ? Favoriser la constitution de pôle industriel public libéré de l'état de la recherche du profit rapide maxi-



mum ? En finir avec le productivisme aveugle ? L'innovation pour un développement durable ? Pour l'environnement ? Pour une plus grande satisfaction des besoins individuels et collectifs ? Le PS n'effleure même pas ces possibilités. Il conclut à la poursuite, sous des formes éventuellement moins insupportables aux personnels (mais cela reste à voir), des politiques de mobilisation des budgets et des moyens publics de recherche au service de l'industrie privée. Il est même frappant de constater tout au long du programme, les mots « industrie » et « privé » sont synonymes ! Par exemple, tout un paragraphe est consacré à « un partenariat à renforcer et à organiser entre recherche publique et recherche privée » (!). C'est ainsi que l'inscription dans « Mieux le capitalisme » (voir convention du PS) aboutit à rayer de la pensée l'existence même de secteurs industriels publics. Pourtant ceux-ci, munis de structures démocratiques, de statuts stables pour les personnels, seraient capables de financer leurs propres laboratoires de recherche, et de développer l'innovation pour la société tout entière, et non pour une poignée d'investisseurs milliardaires. Un tel contrôle social sur l'innovation, appuyé sur une logique de service public qui doit s'imposer dans toutes les branches industrielles, permettrait de commencer à résoudre de manière progressiste l'indispensable collaboration volontaire (mais encouragée) entre chercheurs du secteur public fondamental et chercheurs industriels. On verrait alors ce que signifie une coopération mutuellement avantageuse. Conserver le cadre actuel fût-ce en le modifiant à la marge ne peut que maintenir diverses formes d'asservissement à la logique du « retour sur investissement » dont le PS se réclame explicitement. Il entend seulement préserver de la sauvagerie certaines entreprises innovantes de petite taille en... leur garantissant des aides publiques tant que les résultats en termes de profitabilité (au sens prédateur de la finance actuelle) ne sont pas assurés. De plus il s'écrie : « [la politique de la droite] pénalise les entreprises du secteur des biotechnologies et du biomédical, à cause des durées plus longues du retour sur investissement liées à la certification et homologation des produits, services et médicaments » (p. 15 su programme du PS ESR).

De l'industrie du médicament, des firmes pharmaceutiques qui font des profits phénoménaux en pompant la recherche publique et celle des très petites entreprises innovantes, il ne sera pas question. Pas question non plus de changer les normes et les conditions d'attribution du Crédit bancaire.

Sans doute, conscient du malaise provoqué par des développements qui ne débouchent sur rien, le pro-

gramme du PS signale *in fine* sa volonté d'instituer une Banque Publique d'Investissement (BEI) qui assurerait le co-financement des transferts de technologie et créations d'entreprises innovantes. C'est là un point sur lequel il pourrait y avoir une accroche avec un programme de gauche si la problématique d'ensemble n'était pas celle qui précède. Un nouvel organisme bancaire public certes, dont l'action ne serait pas définie dans le cadre d'un Pôle de crédit et de financement public démocratiquement géré, ne serait pas autre chose qu'un outil étatiste de plus au service de la financiarisation du savoir ce qu'on se propose d'éviter.

D'ailleurs, relativement aux TPE, aux PMI-PME évidemment « indépendantes et innovantes », le PS dit explicitement poursuivre « l'objectif d'en faire des ETI – Entreprises de taille intermédiaire », on n'en voit vraiment pas le motif sauf à s'inscrire à nouveau, sans le citer, dans un texte issu de la première de ses Conventions : « Défendre les champions industriels français », les « défendre » dans le cadre de la guerre économique acceptée comme contexte intangible.

On ne doit pas pour autant déduire de cette critique que le soutien public sous certaines conditions (plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs explicites dans ce document) aux entreprises innovantes liées aux laboratoires publics dont elles émanent n'appartienne pas à une politique de gauche. Mais il ne s'agit en aucun cas de viser pour elles d'en faire des « champions industriels » ou de les plonger dans l'univers du capital-risque ou de la finance.

On voit ainsi comment s'entretient l'illusion : le PS axe davantage sa réflexion sur la production que ne le fait la droite ; de ce fait, il donne le sentiment de chercher, fût-ce au prix du maintien intégral du capitalisme actuel, à créer de l'emploi qualifié de durable. Mais c'est une chimère, car elle fait abstraction du fait qu'aujourd'hui la financiarisation du capital en est partie intégrante (ce qui n'est pas nouveau), mais aussi dominante, et de plus en plus avide, ce qui est l'élément fondamental aujourd'hui. Ce n'est pas l'éclatement de la seconde phase de la crise systémique qui nous démentira. Il est de ce fait illusoire de chercher, même en intégrant « l'innovation », à revenir à une époque où le capitalisme industriel était la force déterminante.

Mais il y a bien pis. On a dit dès la première partie de ce document critique que les formulations retenues étaient souvent progressistes – mais pas toutes. La partie relative à l'innovation concentre de ce point de vue l'aplatissement de la pensée du PS sur les canons les plus préoccupants du libéralisme économique.



En effet, le PS (p. 15) a cette phrase : « Nous encourageons aussi les réseaux de “business angels” et l’accompagnement de la croissance des PMI-PME pour les faire passer du statut de “souris” à celui de “gazelles” ».

Les « business angels » vecteurs d’une politique de gauche ? On se frotte les yeux. Mais prendre la mesure de la chose oblige à visiter un autre document. Il s’agit du SBA (Small Business Act) européen. C’est un acte – une forme de décision – du Conseil européen et date du 25.6.2008. Nous y renvoyons, la totalité est édifiante. Ici nous n’en donnons que des extraits significatifs :

« Le moment est venu d’ancrer une fois pour toutes les besoins des PME parmi les priorités de la politique de l’UE et de donner corps à la vision qu’avaient les chefs d’État et de gouvernement de l’UE en l’an 2000 : offrir le meilleur environnement au monde aux PME [...]. À la base du SBA européen se trouve la conviction que la mise en place des meilleures conditions cadres possibles pour les PME implique surtout et avant tout que l’importance des entrepreneurs soit reconnue par la société.

Le système d’éducation, et notamment les programmes scolaires, ne mettent pas suffisamment l’accent sur l’esprit d’entreprise et ne permettent pas d’acquérir les qualifications fondamentales dont les entrepreneurs ont besoin. Dès le début de leur éducation, les enfants peuvent apprendre à apprécier l’esprit d’entreprise [...]. S’attaquer aux obstacles réglementaires et fiscaux qui empêchent les fonds de capital-risque opérant dans le marché unique d’investir aux mêmes conditions que les fonds intérieurs

- veiller à ce que la fiscalité des bénéficiaires des entreprises encourage l’investissement.
- s’efforcera de soutenir la participation des PME au transfert de connaissances, notamment par le lancement d’un projet pilote ayant pour but de contribuer au financement de la commercialisation de la propriété intellectuelle [...] promouvoir le développement des compétences des PME en matière de recherche et d’innovation, par exemple par un accès simplifié aux infrastructures publiques de recherche, le recours à des services de recherche-développement, le recrutement et la formation de personnel qualifié, conformément au nouvel encadrement communautaire des aides d’État à la recherche, au développement et à l’innovation [...].
- s’emploiera à ouvrir les marchés de pays tiers, notamment ceux des pays développés et des pays en développement avancés, par des négociations au sein de l’OMC et des accords bilatéraux

- recherchera en particulier l’ouverture des marchés publics des pays tiers, ce qui devrait procurer des avantages à toutes les parties concernées, par ses négociations bilatérales et multilatérales (accord sur les marchés publics de l’OMC), notamment avec des pays à croissance rapide
- encouragera la facilitation des échanges, aussi bien dans le contexte de l’OMC que dans le cadre de négociations bilatérales ».

Après cela, la messe est dite et le programme du PS est dans les clous de la politique actuelle de l’UE comme on l’a signalé plusieurs fois. Les auteurs du SBA européen, s’ils lisent sous la plume du PS qu’il s’agit pour lui d’encourager les réseaux de « business angels » doivent s’étrangler... de rire.

Reste à comprendre pourquoi l’innovation est au cœur des politiques libérales en Europe et en France. « Faire de l’Europe la société de la connaissance la plus compétitive du monde » était l’annonce à grand spectacle de la stratégie de Lisbonne dont les promoteurs n’osent plus se réclamer. On vient de voir, en revanche qu’« offrir le meilleur environnement au monde aux PME » est, lui, un objectif concret décliné.

Le rapport du Sénat déjà cité le dit sans fard : « Dans une perspective d’évaluation, en admettant pour simplifier que l’objectif ultime de la dépense de recherche publique soit l’innovation – on peut considérer que même la recherche fondamentale obéit à cette logique, bien qu’à très long terme –, il n’existe pas d’instrument de mesure général et infaillible, susceptible de rétroagir rapidement sur l’allocation des ressources. Il faut donc se contenter d’une approche indirecte... » (p. 111).

Pour aller plus loin dans la compréhension, on peut se référer entre autres à l’ouvrage d’El Mouhoub Mouhoub et Dominique Plihon, *Le savoir et la finance : liaisons dangereuses au cœur du capitalisme contemporain*, Paris, La Découverte, 2009.

Pour résumer, le titre du chapitre du programme du PS est à peine usurpé : « La recherche publique et privée, la formation supérieure au cœur de notre politique d’innovation ». Au cœur, oui, celui de la financiarisation des activités liées au mouvement de la connaissance, dont le PS ne conteste pas une seconde qu’il s’agisse du paradigme du monde contemporain.

